

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 605

31 mars 2011

SOMMAIRE

Herculean CC S.à r.l.	28994	Multiplan Design & Build I, S.à r.l.	29039
ITT Industries Luxembourg S.à r.l.	29030	Multiplan Design & Build S.à r.l.	29037
IXIS CMNA (Australia) (No.2) S.C.A.	29032	Multiplan Design & Build S.à r.l.	29037
JP/LX BC Stereo III S.à r.l.	29035	Multiplan Design & Build S.à r.l.	29037
JP/LX BC Stereo IV S.à r.l.	29032	Multiplan Design & Development S.à r.l.	29037
JP/LX BC Stereo VII S.à r.l.	29033	Multiplan Design & Development S.à r.l.	29038
La Cave des Amis s.à r.l.	29032	Multiplan Design & Development S.à r.l.	29038
Leeward Investment Company 2	29033	Multiplan Design & Development S.à r.l.	29038
LIPP 1 S.à r.l.	29035	Multiplan Design & Development S.à r.l.	29038
Lipp S.à r.l.	29035	Multiplan Design & Development S.à r.l.	29038
Lower Thames S.à r.l.	29032	Multiplan Design & Development S.à r.l.	29038
LSF6 Europe Financial Holdings S.à r.l.	29036	Multiplan International S.à r.l.	29040
LSF Japan Hotel Investments S.à r.l.	29034	Multiplan Management S.à r.l.	29038
LSF Lux Japan Investments S.à r.l.	29034	Multiplan Management S.à r.l.	29040
LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l.	29035	Multiplan Management S.à r.l.	29040
LSF Shining Nova II Investments S.à r.l.	29034	New Generation Investments Luxem- bourg S.C.A. Sicar	29035
LSREF Kachidoki Investments S.à r.l.	29036	Novotrade S.à r.l.	29038
Luxadvor S.A.	29036	Now	29039
Luxury Investments S.A.	29036	Onis Group S.A.	29030
Marelle S.à r.l.	29033	Onis Group S.A.	29029
Marelle S.à r.l.	29034	Oxnard S.à r.l.	29040
Marguerite Adviser SA	29031	Unicorn Capital Management S.A.	29030
Memento S.à r.l.	29033	Unicorn Capital Management S.A.	29030
Memento S.à r.l.	29036	Unicorn Capital Management S.A.	29030
Midas Gestion S.A.	29037	VIII A Chateau S.à r.l.	29031
Modesty, S.à r.l.	29034	VIII Investment UK S.à r.l.	29031
Multiplan Design & Build III, S.à r.l.	29039	You Want Some Capital S.A.	29031
Multiplan Design & Build III, S.à r.l.	29040	You Want Some Capital S.A.	29031
Multiplan Design & Build II, S.à r.l.	29039		
Multiplan Design & Build II, S.à r.l.	29039		

Herculean CC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 136.378.660,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 157.507.

In the year two thousand and ten, on the twenty-fourth day of December, before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Herculean CC S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 9, rue Sainte Zithe, L2763 Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 157.507 (the Company), incorporated on 10 December 2010 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

1. Mayflower L.P., a limited partnership incorporated under the under the Jersey Limited Partnerships Law 1994, having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey, registered in Jersey under the number LP 282 (Mayflower), acting by its manager, 3i Investments plc, with its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom;

2. 3i Europartners Va L.P., a limited partnership registered under the Limited Partnerships Act 1907, having its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, registered in England under the number LP 011419 (3i Europartners Va), acting by its manager, 3i Investments plc, with its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom;

3. 3i Europartners Vb L.P., a limited partnership registered under the Limited Partnerships Act 1907, having its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, registered in England under the number LP 011420 (3i Europartners Vb), acting by its manager, 3i Investments plc, with its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom;

all here represented by Lynn Elvinger, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of powers of attorney, given in London on 23 December 2010.

(each being individually a Shareholder and jointly the Shareholders);

Said powers of attorney, after having been initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated above, acting through the proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that all the 1,250,000 (one million two hundred fifty thousand) shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each, representing the entire subscribed share capital of the Company which is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) are duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. waiver of the convening notices;

2. Authorization and approval of the increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,351,286.60, in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500 to an amount of EUR 1,363,786.60 by way of the creation and issuance of 135,128,660 new shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.01 each;

3. Subscription to and payment in cash of the share capital increase specified under item 2. above;

4. Authorization and approval regarding the creation of and issuance of alphabet and preferred shares;

5. Authorization and approval of the restatement of the Company's articles of association to reflect the issuance of new shares, the creation of alphabet and preferred shares and the amendment of any relevant provisions of the Company's articles of association in that respect;

6. Authorisations for the amendment of the share register of the Company; and

7. Miscellaneous.

III. the Meeting, after deliberation, unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The entirety of the subscribed share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,351,286.60 (one million three hundred fifty one thousand two hundred eighty six Euro and sixty Eurocent) in order to bring the share capital of the Company from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) to a nominal amount of EUR 1,363,786.60 (one million three hundred sixty three thousand seven hundred eighty six Euro and sixty Eurocent) by way of the creation and issuance of 135,128,660 (one hundred thirty five million one hundred twenty eight thousand six hundred sixty) shares, having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each.

Third resolution

The Meeting accepts the subscription of the increase of the share capital and its full payment as follows:

Intervention - Subscription - Payment

Mayflower, represented as stated here above, hereby declares to (i) subscribe to 57,102,622 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 571,026.22 (five hundred seventy one thousand twenty six Euro and twenty two Eurocent) and (ii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 571,026.22 (five hundred seventy one thousand twenty six Euro and twenty two Eurocent).

3i Europartners Va, represented as stated here above, hereby declares to (i) subscribe to 20,997,443 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 209,974.43 (two hundred nine thousand nine hundred seventy four Euro and forty three Eurocent) and (ii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 209,974.43 (two hundred nine thousand nine hundred seventy four Euro and forty three Eurocent).

3i Europartners Vb, represented as stated here above, hereby declares to (i) subscribe to 23,274,877 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 232,748.77 (two hundred thirty two thousand seven hundred forty eight Euro and seventy seven Eurocent) and (ii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 232,748.77 (two hundred thirty two thousand seven hundred forty eight Euro and seventy seven Eurocent).

Sterling Testing S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, with a share capital of EUR 185,645.64 and whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending (Sterling Testing), incorporated on 21 December 2010 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Lynn Elvinger, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on 23 December 2010,

hereby declares to (i) subscribe to 18,564,564 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 185,645.64 (one hundred eighty five thousand six hundred forty five Euro and sixty four Eurocent) and (ii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 185,645.64 (one hundred eighty five thousand six hundred forty five Euro and sixty four Eurocent).

Mr Charles Arthur Noall, director of companies, born on 26 May 1959 in Redruth, United Kingdom, residing at Kingfishers, Castlemain Oast, Maidstone Road, Horsmonden, Kent, TN12 8HB,

here represented by Lynn Elvinger, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal on 23 December 2010,

hereby declares to (i) subscribe to 15,189,154 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 151,891.54 (one hundred fifty one thousand eight hundred ninety one Euro and fifty four Eurocent) and (ii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 151,891.54 (one hundred fifty one thousand eight hundred ninety one Euro and fifty four Eurocent).

The amount of the contribution in cash is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate confirming the availability of the subscription amount on the Company's bank account and the undersigned notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

The Meeting resolves to issue and hereby issues:

- 57,102,622 new shares to Mayflower;
- 20,997,443 new shares to 3i Europartners Va;
- 23,274,877 new shares to 3i Europartners Vb;
- 18,564,564 new shares to Sterling Testing; and
- 15,189,154 new shares to Mr Charles Noall.

The entirety of the contribution in cash made by the Shareholders shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The Meeting notes that as from the present resolution Sterling Testing and Mr Charles Noall are considered as shareholders of the Company and that they are entitled to deliberate and to vote, in accordance with the rights attached to their shares, on the subsequent resolutions.

Fifth resolution

The Meeting acknowledges that it is contemplated to divide the 136,378,660 (hundred thirty six million three hundred seventy eight thousand six hundred sixty) shares, having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each, currently issued in the Company, (i) into 2 classes of alphabet shares (the Alphabet Shares) themselves divided into 2 sub-classes each and (ii) into preferred shares (the Preferred Shares).

The Meeting resolves to create and issue the Alphabet Shares and to proceed to the reclassification of all of the shares issued in the Company as follows:

- 16,876,859 (sixteen million eight hundred seventy six thousand eight hundred fifty nine) shares are reclassified into 16,876,859 (sixteen million eight hundred seventy six thousand eight hundred fifty nine) class A1 shares;
- 16,876,859 (sixteen million eight hundred seventy six thousand eight hundred fifty nine) shares are reclassified into 16,876,859 (sixteen million eight hundred seventy six thousand eight hundred fifty nine) class A2 shares;
- 49,927,318 (forty nine million nine hundred twenty seven thousand three hundred eighteen) shares are reclassified into 49,927,318 (forty nine million nine hundred twenty seven thousand three hundred eighteen) class B1 shares;
- 49,927,316 (forty nine million nine hundred twenty seven thousand three hundred sixteen) shares are reclassified into 49,927,316 (forty nine million nine hundred twenty seven thousand three hundred sixteen) class B2 shares; and
- 2,770,308 (two million seven hundred seventy thousand three hundred eight) shares are reclassified into 2,770,308 (two million seven hundred seventy thousand three hundred eight) Preferred shares.

As a result of the above reclassification, the shareholding in the Company is now as follows:

Shareholder	Class A1 shares	Class A2 shares	Class B1 shares	Class B2 shares	Preferred shares
Mayflower	-	-	27,981,266	27,981,265	1,552,591
3i Europartners Va	-	-	10,408,558	10,408,557	577,538
3i Europartners Vb	-	-	11,537,494	11,537,494	640,179
Sterling Testing	9,282,282	9,282,282	-	-	-
Mr Charles Noall	7,594,577	7,594,577	-	-	-
Total	16,876,859	16,876,859	49,927,318	49,927,316	2,770,308

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to restate and renumber the Company's articles of association (the Articles) in their entirety, which will read henceforth as follows:

"RESTATED ARTICLES OF HERCULEAN CC S.À R.L.

Chapter I. - Definitions

3i Europartners Va means 3i Europartners Va L.P.;

3i Europartners Vb means 3i Europartners Vb L.P.;

3i Related Party means (a) each 3i Investor and 3i Investments plc, (b) 3i Group plc and its Subsidiaries, (c) any other person which is a fund, partnership, investment vehicle or other entity and which is either (i) managed by 3i Group plc or one of its Subsidiaries or (ii) utilised for the purpose of allowing employees (and former employees) of 3i Group plc and its Subsidiaries to participate directly or indirectly in the growth in value of the Company, and (d) any partner or investor in or member of a 3i Investor;

3i Investors means Mayflower L.P., 3i Europartners Va, and 3i Europartners Vb and any other 3i Related Party who becomes a holder of Shares and executes a Deed of Adherence as such term may be defined in an Investment Agreement and 3i Investor means any of them;

3i Va Manager means the Manager whose candidature is, in accordance with the procedure set out in article 14.2, recommended for appointment, suspension or removal from time to time by 3i Europartners Va;

3i Vb Manager means the Manager whose candidature is, in accordance with the procedure set out in article 14.3, recommended for appointment, suspension or removal from time to time by 3i Europartners Vb;

Articles means the articles of association of the Company as amended from time to time;

Asset Sale means a sale by any Group Company on bona fide arm's length commercial terms of all, or substantially all, of its business, assets and undertaking;

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (excluding for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Shares to be redeemed/ cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

AA = (NP + P+ CR) – (L + LR)

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable reserves (excluding the share premium reserve)

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Bad Leaver means:

(a) a Senior Manager who resigns voluntary from the Group or leaves otherwise the Group and who is not considered a Good Leaver; or

(b) a person (including the Chairman) other than a Senior Manager who resigns voluntarily from the Group or whose employment is terminated by any Group Company in circumstances justifying summary dismissal at any time or any other form of dismissal occurring in the first 18 months from Completion;

BidCo means Herculean Testing Group B.V.;

BidCo Directors means the directors of BidCo and BidCo Director means any of them;

Board means the board of managers of the Company appointed from time to time;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in Luxembourg, the Netherlands, London and New York for normal business; Business Plan means the business plan dated 9 November 2010 as attached to an Investment Agreement and the annual business plan prepared by the Herculean Managers from time to time;

Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the Shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares to be repurchased and cancelled;

Chairman means Mr Pete Regan;

Class A Shares means the Sub-Classes A1 and A2 Shares;

Class B Shares means the Sub-Classes B1 and B2 Shares;

Class C Shares means the Sub-Classes C1 and C2 Shares;

Class of Shares means an entire class of Shares of the Company;

Companies Act means the Luxembourg law on the commercial companies dated 10 August 1915, as amended;

Company means Herculean CC S.à r.l.;

Completion means the implementation of the steps as set out in an Investment Agreement;

Compulsory Sellers has the meaning given to it in article 12.1;

Drag Along Notice has the meaning given to it in article 12.1;

Drag Along Sellers has the meaning given to it in article 12.1;

Excess Proceeds means the amount by which the Shares Profit exceed the Money Multiple Hurdle;

Exit means a Sale, Asset Sale or Listing;

Fair Value means the price agreed between the Leaver and the Bidco's board of directors with Investor Consent or, if no agreement is reached within 30 days of the date of the Transfer Notice, shall be determined as follows:

(a) where the Leaver's Shares together constitute less than 2.5% of the Shares in issue as at the Termination Date, the Fair Value of such Leaver's Shares shall be nine times the last audited EBITDA less the aggregate of the last audited net debt (including, for the avoidance of doubt, any loans advanced by the 3i Investors to the Company under a loan agreement), the principal value of the Preferred Shares and the principal value and accrued interest of any preferred equity certificates issued by the Company with the product then multiplied by the number of Leaver's Shares divided by the total number of Shares (expressed as a percentage), unless the Company elects for an Independent Expert to determine the Fair Value of the Leaver's Shares (in which case the Independent Expert shall determine the Fair Value of the Leaver's Shares on the basis set out in (b) below); and

(b) where the Leaver's Shares together constitute 2.5% or more of the Shares in issue as at the Termination Date, the Fair Value of such Leaver's Shares shall be determined by an Independent Expert who shall be instructed:

(i) to value the Leaver's Shares pro rata to the value of all of the Shares with no deduction or adjustment arising, without limitation, by virtue of the minority interest held by such Leaver or any restrictions on transfer applying to the Leaver's Shares; but

(ii) to disregard any benefit which may be conferred on the holders of Leaver's Shares in accordance with clause 24.

The Independent Expert shall act on the following basis:

(i) the Independent Expert shall act as an expert and not as an arbitrator;

(ii) the Independent Expert's terms of reference shall be to determine the Fair Value within 30 (thirty) days of acceptance of its appointment;

(iii) the Independent Expert shall determine the procedure to be followed in the determination (having regard to the provisions set out in (a) and (b) above);

(iv) the determination of the Independent Expert shall (in the absence of fraud or manifest error) be final and binding on the purchasers and the holders of Leaver's Shares; and

(v) the costs of the determination, including the fees and expenses of the Independent Expert, shall be borne by Bidco; Family Member means, in relation to a Herculean Manager, any spouse, lineal descendant by blood or adoption and/or step-child;

Family Trust means a trust where the only beneficiaries (and the only persons capable of being beneficiaries) are the Herculean Manager who established the trust and his or her Family Members;

General Meetings means the general meetings of the Shareholders; General Meeting means any of them;

Good Leaver means:

(a) a Senior Manager who leaves the Group as a result of death, permanent ill-health or retirement at normal retirement age or whose employment is terminated by any Group Company otherwise in circumstances justifying summary dismissal; or

(b) a person (including the Chairman) other than a Senior Manager who leaves the Group as a result of death, permanent ill-health or retirement at normal retirement age;

Group means, collectively, the Company and its Subsidiaries from time to time, and Group Company means any of them;

Herculean Group Manager means the Manager whose candidature is, in accordance with the procedure set out in article 14.4, recommended for appointment, suspension or removal from time to time by the majority of the holders of Class A Shares;

Herculean Managers means the Senior Managers, Arnout Lijesen, Bert Lenderink, Rick Sluiters and Jeff Joyce and such other persons that will become a "Manager" under an Investment Agreement and a Herculean Manager means any of them;

Holding Company has the meaning set out under the definition of Subsidiary;

Independent Expert means any one of the "Big Four" accountancy firms which is not the auditor or accountant of a Group Company and is genuinely independent, appointed by the Board \;

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of a Class of Shares;

Intermediate Leaver means any person other than a Senior Manager who leaves and who is not a Good Leaver or a Bad Leaver;

Investment Agreement means any deed or agreement which may be entered into, from time to time, by and between the Shareholders and the Company relating to, amongst other things, the governance and the management of the Company;

Investor Consent means:

(a) in relation to a resolution of the Board (including in its capacity as shareholder of Bidco), a resolution by a majority containing at least the consent or approval of the 3i Va Manager and the 3i Vb Manager given in writing or given at a meeting of the Board and in each case specifically referred to as representing Investor Consent; or

(b) in relation to a resolution of the General Meeting, a resolution by a majority containing at least the written consent or approval of the Majority Investors (including 3i Europartners Va and 3i Europartners Vb);

Issue Price means, in relation to a Leaver's Share, the amount paid up or credited as paid up on that Leaver's Share plus the amount of any premium at which that Leaver's Share was issued, to the extent the same has not been distributed by way of any bonus issue or repayment of capital in respect of that Leaver's Share;

Leaver means

(a) the Chairman who ceases to be the chairman of the Operating Committee (as such term is defined in an Investment Agreement); and

(b) any Herculean Manager who:

(i) subsequently ceases to be an employee of a Group Company; or

(ii) remains an employee of a Group Company but becomes entitled by reason of ill-health or disability giving rise to permanent incapacity to receive benefits under a Group Company's permanent health insurance scheme;

Leaver Price has the meaning given to it in article 10.3;

Leaver's Shares means at the date a person becomes a Leaver:

(a) Shares held, directly or indirectly through LuxManco, by the Leaver and any of his Permitted Transferees or in which he has or they have a beneficial interest;

(b) Transferred Shares; and

(c) Shares held, directly or indirectly through LuxManco, which have been allotted in respect of Transferred Shares by way of rights, bonus or otherwise;

Leaver's Unvested Shares means, in the case of an Intermediate Leaver only, the Leaver's Shares less the Leaver's Vested Shares;

Leaver's Vested Shares means, in the case of an Intermediate Leaver only, the Vested Percentage of the Leaver's Shares, rounded down to the nearest whole Share;

Liquidation means a voluntary liquidation of the Company;

Listing means the admission to trading of (i) any part of the Company's share capital (to the extent the corporate form of the Company is changed prior to a Listing), (ii) any share capital of a holding company of the Company incorporated for the purposes of the Listing, or (iii) any Group companies' share capital, to any recognised investment exchange;

LuxManco means Sterling Testing S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 121, Avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg;

Majority Investors means the holders of more than 50% of the Class B Shares in issue;

Managers means all the members of the Board and Manager means any of them;

Mandatory Transferors means, in relation to a Leaver, each person holding Leaver's Shares who is required to transfer such shares pursuant to clause 10.1;

Money Multiple means the money multiple on all direct or indirect investment by the 3i Investors in the Group (including add-on investments), which is calculated by dividing (a) the aggregate of all Revenues and the Net Proceeds available for distribution to the 3i Investors on Exit by (b) the amount of the investment by the 3i Investors in the Group (including add-on investments);

Money Multiple Hurdle means a Money Multiple of 2.25x;

Net Proceeds means the proceeds received by the 3i Investors on an Exit calculated (a) after deducting third party costs and any operating costs (including tax) of the Company or any other Group Companies which are not sold as part of the Exit), taking into account all payments to be made to the holders of Class A Shares in accordance with article 24 and (b) including a cash valuation of securities received by the 3i Investors upon any Listing (being at the offer price per share) and (c) excluding any other deferred or contingent consideration (which will be used to recalculate the payments made under the waterfall in accordance with article 24 once it has been received by the 3i Investors in cash);

Permitted Transferee has the meaning given to it in article 9.3;

Permitted Transfers has the meaning given to it in article 9.3;

Preferred Shares means, from time to time, all issued and outstanding preferred shares in the share capital of the Company;

Proposed Tag Transfer has the meaning given to it in article 13.1;

Qualified Resolution means a resolution by the General Meeting which resolution requires the confirmative vote of at least the Majority Investors;

Relevant Proportion has the meaning given to it in article 12.2;

Reserved Matters means any of the following matters or actions:

(A) Share Capital

- Propose or permit to be proposed any alteration to the Company's share capital (including any increase) or the rights attaching to the Shares or waive any right to receive payment on any of the Shares issued partly paid.

- Create, allot, issue, buy-in or redeem any Share or loan capital or grant or agree to grant any options or warrants for the issue of any Share or loan capital or issue any securities convertible into Shares, or establish or amend any employee incentive scheme except as expressly required in an Investment Agreement.

(B) Articles

- Propose or permit to be proposed any amendment to the Articles.

(C) Distribution

- Propose or pay any dividend or propose or make any other distribution.

(D) Compulsory transfers

- Take any action or make any determination as referred to in article 10 (Compulsory Transfers).

(E) Transactions

- Subscribe or otherwise acquire or dispose of any interest in the share capital or instruments convertible into or exchangeable for share capital of any other company or body corporate.

- Acquire or dispose of the whole or part of the undertaking of any other person or dispose of the whole or part of its undertaking or merge (or merge any part of its business) with any other person or propose to do so.

- Dispose (otherwise than in accordance with any relevant capital disposals forecast in the Business Plan) of any asset of a capital nature:

(i) having a book or market value greater than USD 100,000 in respect of any one item; or

(ii) if as a result of so doing the aggregate of all such disposals by the Group in the relevant financial year would exceed USD 1,000,000.

(F) Sale or Listing

- Negotiate or permit the disposal of Shares where such disposal amounts to a Sale or Listing.
- Negotiate or permit the disposal of shares in a Group Company (other than the Company).
- Appoint or remove any corporate finance advisors.

(G) Liquidation

- Cease, or propose to cease, to carry on its business or take (or permit its directors (or any one of them) to take) any steps to wind it up.

- Take (or permit its directors (or any one of them) to take) any steps to place it into administration (whether by the filing of an administration application, a notice of intention to appoint an administrator or a notice of appointment), enter into (or permit its directors (or any one of them) to propose) any arrangement, scheme, moratorium, compromise or composition with its creditors, or invite (or permit its directors (or any one of them) to invite) the appointment of a receiver or administrative receiver over all or any part of its assets or undertaking.

(H) Change of Business

- Make any material change to the nature of its business or the jurisdiction where it is managed and controlled.
- Alter the Company's name or any of its trade names or registrations of any of its domain names.
- Establish any new branch, agency, trading establishment or business or close any such branch, agency, trading establishment or business.
- Do any act or thing (a) outside the ordinary course of the business carried on by it or (b) materially inconsistent with the Business Plan as approved by the 3i Investors.
- Deal in any way with intellectual property other than in the ordinary course of business (including the acquisition or disposal, whether outright or by way of licence or otherwise howsoever, or allowing the registration of any Intellectual Property Right (as defined in an Investment Agreement) to lapse or be cancelled).

(I) Financial

- Approve the Business Plan for any financial year(s).
- Make any change to:
 - (i) the Company's auditors;
 - (ii) the Company's bankers or the terms of the mandate given to such bankers in relation to its account(s);
 - (iii) the Company's accounting reference date;
 - (iv) the Company's accounting policies, bases or methods from those set out in the annual accounts and the accountants' report (other than as required by law); or
 - (v) a Business Plan approved by the 3i Investors.
- Factor any of its debts, borrow monies (other than authorised under an Investment Agreement) or accept credit (other than normal trade credit).
- Mortgage or charge or permit the creation of or suffer to subsist any mortgage or pledge, lien (other than a lien arising by operation of law) or other security interest of any kind over the whole or any part of its undertaking, property or assets (other than contemplated by any financing agreement to which the Company is a party).
- Incur any capital expenditure (including obligations under hirepurchase and leasing arrangements):
 - (i) exceeding USD 250,000 in respect of any one item; or
 - (ii) if as a result of so doing the aggregate of all such expenditure incurred by the Group in the relevant financial year would exceed USD 1,000,000.
- Make or receive any loan or advance or give any credit (other than in the ordinary course of business) to any person or acquire any loan capital of any corporate body (wherever incorporated).
- Give any indemnity or guarantee.
- Make any claim, disclaimer, surrender, election or consent of a material nature for tax purposes exceeding an amount of USD 200,000.

(J) Employees

- Engage any employee on terms that either his contract cannot be terminated by three months' notice or less or his emoluments and/or commissions or bonuses are or are likely to be USD 150,000 or more per annum or increase the emoluments and/or commissions or bonuses of any employee to USD 150,000 or more per annum or vary the terms of employment of any employee earning USD 150,000 or more per annum.
- Recruit or dismiss any general manager or increase or vary the salary or other benefits of any such general manager.
- Enter into any collective bargaining or similar agreement with any trade union or employee body or vary in any material respect the terms of such agreement.

(K) Board and Directors

- Permit the appointment (and determine the remuneration and terms of engagement) of any person as a Manager or director (other than the 3i Va Manager, the 3i Vb Manager and any director of the board of Bidco appointed at the recommendation of the 3i Investors), or remove any Manager or director (other than the 3i Va Manager, the 3i Vb Manager and any director of the board of Bidco appointed at the recommendation of the 3i Investors).

- Establish a committee of the Board.

(L) Litigation

- Conduct (whether as plaintiff or defendant) or settle any litigation involving an amount in excess of USD 200,000, except for the collection of debts arising in the ordinary course of the business or any application for interim relief which is urgently required in the best interests of the Group in circumstances in which it is not reasonably practicable to obtain prior consent.

(M) Pensions

- Establish any pension scheme or implement any variation to the Group's pension scheme or any of the benefits payable to members of the scheme.

(N) Property

- Acquire or dispose of any real property (including taking or agreeing to take any leasehold interest in or licence over any real property) where any such period of interest would exceed 12 months.

(O) Contracts

- Other than where expressly contemplated in an Investment Agreement or any service or employment agreement between a member of the Group and a Herculean Manager, enter into or vary any transaction or arrangement with, or for the benefit of, any of the Shareholders or the Managers or the BidCo's directors or their respective "connected persons".

- Enter into any transaction or make any payment other than on an arm's length basis for the benefit of the Group.

- Enter into or vary either any unusual or onerous contract or any other material or major or long-term contract.

- Enter into or vary any partnership, joint venture or consortium agreement.

- Surrender or agree to any material change in the terms of any supply or distribution agreement to which it is from time to time a party and which represents more than 5% of the turnover of the Group.

(P) Insurance

- Make any material change to the level, scope or extent of the Group's insurance cover (including any D&O insurance).

(Q) Transaction Documents

- Fail to enforce (where any Group Company has a right to enforce and the Majority Investors have requested in writing that such Group Company so enforces) or permit any variation to, or take any action in respect of, any of a Group Company's rights under the share purchase agreement entered into by, amongst others, Bidco on or around 19 November 2010 relating to the acquisition of the Group or any Facilities Agreement (as defined in an Investment Agreement).

(R) Miscellaneous

- Make any political contributions of any nature in any jurisdiction.

- Make any gifts or charitable donations in excess of USD 10,000.

- Enter into any agreement or other commitment to do any of the matters or actions referred to under this definition.

Rescue Issue means an issue of Shares if (i) an Event of Default (as defined in the so-called "Facilities Agreements" as referred to in an Investment Agreement) has occurred which is persisting and/or is outstanding and where, if such Event of Default is capable of remedy, it has not been remedied, or (ii) in the reasonable opinion of the 3i Investors, there is a reasonable likelihood of such an Event of Default occurring and an urgent issue of securities is in the reasonable opinion of the 3i Investors necessary to avoid such Event of Default occurring;

Revenues means all revenues received in connection with the ownership of Shares, any preferred equity certificates issued by the Company or any loans advanced by the 3i Investors to the Company under a loan agreement, including any add-on investments and all net sale proceeds actually received in cash by the 3i Investors prior to the date of the Exit (except for any distributions to the 3i Investors which were taken into account for the purposes of an earlier Exit where the Money Multiple Hurdle was met).

Sale means the sale (whether through a single transaction or through a series of transactions and whether directly or indirectly) of a majority of the Class B Shares in issue to a person or connected persons;

Senior Managers means Charles Noall and Eelco Niermeijer and Senior Manager means any of them;

Shares means the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Preferred Shares;

Shareholders means the holders of Shares and Shareholder means any of them;

Shares Profit has the meaning as set out in article 24.4;

Sub-Class A means the Sub-Class A1 Shares and the Sub-Class A2 Shares;

Sub-Class A1 Shares means, from time to time, all issued and outstanding shares in the share capital of the Company of sub-class A1;

Sub-Class A2 Shares means, from time to time, all issued and outstanding shares in the share capital of the Company of sub-class A2;

Sub-Class B means the Sub-Class B1 Shares and the Sub-Class B2 Share;

Sub-Class B1 Shares means, from time to time, all issued and outstanding shares in the share capital of the Company of sub-class A1;

Sub-Class B2 Shares means, from time to time, all issued and outstanding shares in the share capital of the Company of sub-class B2;

Sub-Class C means the Sub-Class C1 Shares and the Sub-Class C2 Shares;

Sub-Class C1 Shares means, from time to time, all issued and outstanding shares in the share capital of the Company of sub-class C1;

Sub-Class C2 Shares means, from time to time, all issued and outstanding shares in the share capital of the Company of sub-class C2;

Sub-Class 1 Shares means the Sub-Class A1 Shares, the Sub-Class B1 Shares and the Sub-Class C1 Shares;

Sub-Class 2 Shares means the Sub-Class A2 Shares, the Sub-Class B2 Shares and the Sub-Class C2 Shares;

Sub-Class of Shares means an entire sub-class of Shares of the Company;

Subsidiary means with respect to any person (the Holding Company), any other person of which securities or interests having the power to elect a majority of that other person's board of directors or other governing body or otherwise having the power to exercise a majority of the votes in a general meeting of shareholders (other than securities or interests having that power only upon the happening of a contingency that has not occurred) are held (or the voting rights with respect to such securities or interests are controlled by contract or otherwise) by the Holding Company or one or more of its Subsidiaries;

Tag Along Offer has the meaning given to it in article 13.1;

Termination Date means the earlier of:

(a) the date on which the Leaver ceases to be an employee of a Group Company; and

(b) the date on which the relevant Group Company exercises its right (if any) to suspend all of the relevant Leaver's duties and powers under his contract of employment with any Group Company after either the Leaver or the relevant Group Company has served a notice of termination of employment on the other;

Total Cancellation Amount means the amount determined by the Board taking into account any preference dividend paid in accordance with article 24.4 and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Shares unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount;

Transfer means any direct or indirect sale, transfer, assignment or any offer or contract to sell, or the creation of any interest over, pledge or right of usufruct, or any option to purchase or otherwise dispose of Shares;

Transfer Notice has the meaning given to it in article 10.1;

Transferred Shares means Shares held by a Leaver (whether directly or indirectly through LuxManco) which have been transferred by a Leaver (or by LuxManco, if the Shares are held through LuxManco) to any of his Permitted Transferees (whether or not still held by that Permitted Transferee);

Transferee has the meaning given to it in article 12.1;

Transferors has the meaning given to it in article 13.1; and

Vested Percentage means the number, expressed as a percentage, calculated as follows:

$$x / 1095$$

where:

x = the number of days from (and including) the date on which the Leaver first acquired Leaver's Shares to (but excluding) the Termination Date of the relevant Leaver (up to a maximum of 1,095 days).

Chapter II. - Name - Registered office - Duration

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "Her-culean CC S.à r.l."

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option,

securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Registered office. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 5. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or Bankruptcy of the shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the Shareholders will not terminate the Company.

Chapter III. - Share capital - Shares

Art. 6. Share capital. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 1,363,786.60 (one million three hundred and sixty-three thousand seven hundred and eighty-six Euros sixty cents) represented by 136,378,660 (one hundred and thirty-six million three hundred and seventy-eight thousand six-hundred and sixty) shares divided into:

(a) 33,753,718 (thirty three million seven hundred and fifty-three thousand seven hundred and eighteen) Class A Shares having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) per share divided into:

(i) 16,876,859 (sixteen million eight hundred and seventy-six thousand eight hundred and fifty-nine) Sub-Class A1 Shares; and

(ii) 16,876,859 (sixteen million eight hundred and seventy-six thousand eight hundred and fifty-nine) Sub-Class A2 Shares.

(b) 99,854,634 (ninety-nine million eight hundred and fifty-four thousand six hundred and thirty-four) Class B Shares having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) per share divided into:

(i) 49,927,318 (forty-nine million nine hundred and twenty-seven thousand three hundred and eighteen) Sub-Class B1 Shares; and

(ii) 49,927,316 (forty-nine million nine hundred and twenty-seven thousand three hundred and sixteen) Sub-Class B2 Shares.

(c) 2,770,308 (two million seven hundred and seventy thousand three hundred and eight) Preferred Shares having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) per share.

Art. 7. Amendments to the share capital.

Section 1.- General

7.1 The share capital may be changed at any time by a decision of the General Meeting in accordance with the majority requirements of clause 21.1.

7.2 The Shareholders do not have any pre-emptive rights, except as otherwise provided in the below paragraphs.

Section 2.- Issues on a pre-emptive basis

7.3 Subject to clause 7.4, before issuing any Shares or any other equity or debt securities (other than a bona fide issue of debt securities to a third party unconnected to the 3i Investors) , or rights to subscribe for any Shares, the Company shall offer them to every holder of Class A Shares in proportion to their existing holding of Class A Shares (the Offer). The Offer shall be made by notice stating the number or amount of Shares and/or equity or debt securities offered, the price at which they are being offered (the Offer Price) and any other terms of the Offer. The Offer shall remain open for the period (being not less than 28 calendar days) specified in the notice (the Offer Period). On the expiry of the Offer Period, any Shares and/or equity or debt securities not taken up under the Offer (the Excess Securities) shall be offered by the Company to any holders of Class A Shares indicating in its prior acceptance of the Offer that it wishes to take up any Excess Securities, failing which any securities or rights not taken up under the Offer may, at any time up to three months after the expiry of the Offer, be issued or granted by the Company at such price (being not less than the Offer

Price), on such terms (being no less favourable to the Company than the terms of the Offer), in such manner and to such persons as the Board with Investor Consent determines.

Section 3.- Exclusions

7.4 Article 7.3 shall not apply to:

- (a) any issue of Shares made to unconnected third parties as part of and conditional upon a Listing;
- (b) any issues of Class C Shares to the Chairman or the Independent Committee Member (as such term is defined in an Investment Agreement); and
- (c) any Rescue Issue as referred to in article 7.5 below

Section 4.- Rescue Issues

7.5 Within two months following any Rescue Issue, the Board shall, acting in good faith that it is in the best interests of the Company, determine whether or not it wishes the Company to offer further securities to the holders of Class A Shares. If the Board elects that the Company

(a) should make such an offer, the Company shall offer to the holders of Class A Shares to subscribe to further Shares in proportion to the proportion that their existing holding of Class A Shares borne to the total number of Shares in issue on the Rescue Issue);or

(b) should not make such an offer, the 3i Investors shall offer to each holder of Class A Shares such proportion of the Shares issued to the 3i Investors pursuant to the Rescue Issue as is equal to the proportion that the number of Shares held by such holder of Class A Shares bears to the total number of issued Shares prior to the Rescue Issue (in that case the Shares so transferred will be automatically converted in Class A Shares),

provided that in each case referred to under (a) and (b), the offer shall (i) be to acquire the Shares on the same terms (including price) as those on which the 3i Investors acquired the Shares pursuant to the Rescue Issue and (ii) be open for acceptance by the holders of Class A Shares for a period of three months.

Art. 8. Shares.

Section 1. Shares

8.1 The Shares shall be in registered form.

8.2 A register of Shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any Shareholder. Such register shall set forth the name of each Shareholder, its residence or elected domicile, the number of Shares held by it, the amounts paid in on each such Share, and the transfer of Shares and the dates of such transfers. The ownership of the Shares will be established by the entry in this register.

8.3 Certificates of these entries may be issued to the Shareholders and such certificates, if any, will be signed by any two Managers.

8.4 The Company will recognise only one holder per Share, save that it will recognise a limited partnership as the holder of a Share registered in the name of that limited partnership, notwithstanding that its not a corporate body. In case a Share is held by more than one person (other than a Share in the name of a limited partnership), the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between a usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

Section 2. Profit Sharing

8.5 The profits which the Company may decide to distribute shall be applied as described in article 24 in any year in which the General Meeting resolves to make any distribution of dividends.

8.6 The Preferred Shares shall have preferred liquidation rights as described hereafter in article 25.

Section 3. Repurchase of Shares

8.7 The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and cancellation of one or more entire Sub-Classes of Shares. In the case of repurchases and cancellations of Shares, such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the following order:

- Sub-Class 2 Shares and once all the Sub-Class 2 Shares will have been repurchased and cancelled;
- Sub-Class 1 Shares.

8.8 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of Shares (in the order provided for in article 8.6 above), each holder will be entitled (pro rata to its holding), subject to any limitations or provisions to the contrary in an Investment Agreement, to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the Board, taking into account the waterfall provisions specified in article 24.4 of the Articles, and the holders of the repurchased and cancelled Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them and cancelled.

8.9 Within the limits as set out by an Investment Agreement, the Company shall however have power to acquire Shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

8.10 If the Shares so acquired are made pursuant to a decision to reduce the share capital of the Company, the requirement to have sufficient distributable reserves and funds as set forth in article 8.8 above shall not apply provided the Shares are acquired at nominal value.

8.11 The acquisition and disposal by the Company of Shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the General Meeting. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the Articles shall apply in accordance with article 20 of the Articles.

Art. 9. Transfers.

Section 1. - Restriction on Transfers

9.1 No shares may be transferred other than:

- (a) on a Permitted Transfer;
- (b) a transfer made in accordance with articles 12 and 13 of the Articles;
- (c) a transfer made in accordance with sub (b) of clause 7.5; or
- (d) with the prior consent of the holders of 75% or more of the A Shares in issue and the holders of 75% or more of the B Shares in issue.

9.2 Notwithstanding anything to the contrary in an Investment Agreement and for the sake of due compliance with the provisions of the Companies Act, the transfer of Shares to non-Shareholders requires the approval of a majority of Shareholders representing at least three-quarters of the Company's share capital.

Section 2. - Permitted Transfers

9.3 Any Transfer of Shares:

- (a) by a Herculean Manager to a Family Member or the trustees of a Family Trust in accordance with the rules set out for such a transfer under an Investment Agreement;
 - (b) by any 3i Investor to a 3i Related Party;
 - (c) by a 3i Investor to the Chairman or the Independent Committee Member (as such term is defined in an Investment Agreement);
 - (d) made in accordance with this article 9;
 - (e) made in accordance with the provisions of an Investment Agreement;
- and
- (f) on and after a Sale or Listing,

shall be a Permitted Transfer and any person to whom Shares are transferred in accordance with this article 9.3 shall be a Permitted Transferee.

Section 3. - Conditions to transfer

9.4 It shall be a condition to any Transfer that all Shares transferred under this article 9 shall be free from all liens, charges and encumbrances and shall carry all rights, benefits and advantages attached to them except the right to any dividend declared but not paid prior to the date of registration of such transfer.

Art. 10. Compulsory Transfer.

Section 1.- General

10.1 Upon a person becoming a Leaver, if the Board, acting in good faith that it is in the best interests of the Company, so resolves, each person (including LuxManco if the Leaver holds Shares indirectly through LuxManco) holding Leaver's Shares shall transfer the Leaver's Shares to such persons (being: (a) prospective employee(s) of any Group Company; (b) existing employee(s) of any Group Company; (c) the ManLuxco (in which case the purchase price shall be lent by the Company) which will warehouse such Leaver's Shares and redistribute them at the request of the Board) as the Board may nominate by written notice to the Leaver (a Transfer Notice) within three months of the Termination Date of such Leaver. If:

- (a) the Board does not issue a Transfer Notice to the Leaver within three months of the Termination Date of such Leaver; or
- (b) completion of a transfer pursuant to this article 10.1 does not occur within three months of the Transfer Notice, the holders of Leaver's Shares (including LuxManco if the Leaver holds Shares indirectly through LuxManco) shall be entitled to retain such Leaver's Shares and the following provisions of this article 10 shall not apply to such Leaver's Shares.

10.2 If the Leaver's Shares are held by LuxManco and are to be transferred to a person who desires to hold them through LuxManco, then the Board may resolve that the Leaver's Shares will remain held by LuxManco on behalf of that person.

Section 2.- Price

10.3 The price (Leaver Price) applying to any transfer under this article 10 shall be the price agreed between the Leaver and the Board or, if no such agreement is reached within 10 Business Days of the service of a Transfer Notice:

- (a) if the Leaver is a Bad Leaver, the price for the Leaver's Shares shall be the lower of Fair Value and the Issue Price;

(b) if the Leaver is a Good Leaver, the price for the Leaver's Shares shall be:

(i) the higher of Fair Value and the Issue Price if the Leaver becomes a Good Leaver, or is served notice making him a Good Leaver, during the period of 18 months following Completion; and

(ii) Fair Value if the Leaver becomes a Good Leaver after the period of 18 months following Completion; and

(c) if the Leaver is an Intermediate Leaver:

(i) the price for the Leaver's Vested Shares shall be the Fair Value; and

(ii) the price for the Leaver's Unvested Shares shall be the lower of Fair Value and the Issue Price,

and the Leaver Price shall be allocated among the Mandatory Transferors on a basis agreed between the Leaver and the Board (with Investor Consent) or failing such agreement pro rata to their holdings of the relevant Leaver's Shares.

Art. 11. Exit. A resolution regarding an Exit requires a Qualified Resolution of the General Meeting.

Art. 12. Drag Along Right.

Section 1.- Exit other than a Listing

12.1 If the Majority Investors (the Drag Along Sellers) propose to transfer all of their Shares pursuant to a bona fide offer by an unconnected third party (person or group of connected persons or persons acting in concert), other than a Permitted Transferee pursuant to clause 9.3) (the Transferee), all the other Shareholders (including any persons who become Shareholders upon exercise of any rights of subscription or conversion) (together the Compulsory Sellers) shall, if so required by the Drag Along Sellers by notice given to the Compulsory Sellers at any time before the proposed transfer (a Drag Along Notice), transfer (on such date, being no earlier than the date of the transfer by the Drag Along Sellers of their Shares, as may be specified by the Drag Along Sellers in the Drag Along Notice or otherwise) all of their Shares to the Transferee on terms (including price) no less favourable than those applying to the transfer by any of the Drag Along Sellers. The Drag Along Notice shall specify:

(a) the main terms of the contemplated transaction (including price);

(b) the proposed date of the transfer; and

(c) the name of the proposed transferee(s) and the person controlling the transferee(s).

Section 2.- Exit on a Listing

12.2 If, as part of and conditional upon a Listing, the Drag Along Sellers propose to transfer all or a proportion of their Shares (the Relevant Proportion), the Compulsory Sellers shall, if so required by the Drag Along Sellers by a Drag Along Notice, transfer (on such date, being no earlier than the date of the transfer by the Drag Along Sellers of their Shares, as may be specified by the Drag Along Sellers in the Drag Along Notice or otherwise) the Relevant Proportion of their Shares as part of and conditional upon the Listing as the Drag Along Sellers may direct on terms (including price) no less favourable than those applying to the transfer by any of the Drag Along Sellers.

Section 3.- No less favourable terms

12.3 A transfer shall be on terms no less favourable than those applying to a transfer by the Drag Along Sellers in clause 12.1 or 12.2 pursuant to a Drag Along Notice but shall not be regarded as less favourable because:

(a) the consideration for the transfer of Shares held by any holders of Class A Shares (other than a holder of Class A Shares who is no longer a serving employee of any Group Company, or who has been served with notice of termination of his employment at the time the Drag Along Notice is issued) and their Permitted Transferees includes an element of non-cash consideration in the form of securities of the relevant offeror or an associate of the offeror notwithstanding that certain Shareholders who are Drag Along Sellers are receiving (or are entitled to receive) solely cash consideration; and/or

(b) the terms of the transfer contain a provision providing for the payment or reimbursement by the offeror, the Company, BidCo or some other person of fees, costs and expenses incurred by some or all of the Drag Along Sellers in connection with the transfer of the Shares held by them,

provided that, in respect of (a) above, the form of consideration for the transfer of such Class A Shares has received consent from the holders of more than 50% of the Class A Shares.

Section 4. – Price

12.4 In the event of a Transfer of Shares in accordance with this article 12, each holder of Shares will be entitled (pro rata to its holding), subject to any limitations or provisions to the contrary in an Investment Agreement, to receive an amount equal to the amount it would have been entitled to receive under article 24.4.

12.5 In the event of a Transfer in accordance with this article 12 of all the Class A or C Shares but where not all the Class B Shares are transferred, each holder of the Class A Shares or Class C Shares (as the case may be) will be entitled (pro rata to its holding), subject to any limitations or provisions to the contrary in an Investment Agreement, to receive an amount equal to the amount it would have been entitled to receive under article 24.4 in case of an Exit by calculating Shares Profit in article 24.4 as if 100% of the Class B Shares were being transferred.

Art. 13. Tag Along Rights.

13.1 Subject to article 13.2 below, if the Majority Investors (the Transferors) wish to transfer all or part of their Shares to any person or group of connected persons or persons acting in concert (other than a Permitted Transferee) (a

Proposed Tag Transfer), such transfer may only be made if an offer (a Tag Along Offer) has been made by the proposed transferee(s) to all the other Shareholders to acquire such proportion of their Shares as is equal to the proportion which the number of Shares being offered by the Transferors on the Proposed Tag Transfer bears to the total number of Shares held by the Transferors on terms (including price) no less favourable than those applying to the Proposed Tag Transfer. A Tag Along Offer must remain open for acceptance for at least 21 calendar days.

13.2 No Tag Along Offer is required if a Drag Along Notice is issued before the Proposed Tag Transfer.

13.3 A Tag Along Offer shall not be regarded as less favourable than a Proposed Tag Transfer because:

(a) the consideration set out in the offer to the Transferors includes a loan note alternative;

(b) the consideration payable for Shares held by holders of Class A Shares (other than a holder of Class A Shares who is no longer a serving employee of any Group Company, or who has been served with notice of termination of his employment at the time the Drag Along Notice is issued) and their Permitted Transferees set out in the offer includes an element of non-cash consideration in the form of securities of the relevant offeror or an associate of the offeror notwithstanding that certain Shareholders who are Transferors are receiving (or are entitled receive) solely cash consideration; and/or

(c) the offer contains a provision providing for the payment or reimbursement by the offeror, the Company, Bidco or some other person of fees, costs and expenses incurred by some or all of the Transferors in connection with the transfer of the Shares held by them.

provided that, in respect of (b) above, the form of consideration for the transfer of such Class A Shares has received consent from the holders of more than 50% of the Class A Shares.

13.4 In the event of a Transfer of Shares in accordance with this article 13, each holder of Shares will be entitled (pro rata to its holding), subject to any limitations or provisions to the contrary in an Investment Agreement, to receive an amount equal to the amount it would have been entitled to receive under article 24.4.

13.5 In the event of a Transfer in accordance with this article 13 where not all the Class B Shares are transferred, each holder of the Class A Shares or Class C Shares (as the case may be) will be entitled (pro rata to its holding), subject to any limitations or provisions to the contrary in an Investment Agreement, to receive an amount per Class A Shares or Class C Shares equal to the amount it would have been entitled to receive under article 24.4 in case of an Exit by calculating Shares Profit in article 24.4 as if 100% of the Class B Shares were being transferred multiplied by the number of Shares being transferred in accordance with article 13.1.

Chapter IV. - Management

Art. 14. Management.

Section 1. - Appointment and dismissal of Managers.

14.1 The Company shall be managed by a Board consisting of at least three Managers composed of one 3i Va Manager, 3i Vb Manager and one Herculean Group Manager.

14.2 3i Europartners Va shall, at any time, be entitled by notice in writing to the Company to nominate a candidate for the appointment or replacement of the 3i Va Manager.

14.3 3i Europartners Vb shall, at any time, be entitled by notice in writing to the Company to nominate a candidate for the appointment or replacement of the 3i Vb Manager

14.4 The majority of the holders of Class A Shares shall, at any time, be entitled by notice in writing to the Company to nominate a candidate for the appointment or replacement of the Herculean Group Manager.

14.5 Any appointment or removal shall, unless the contrary intention appears, take effect from the date it is decided by the General Meeting in writing or, as the case may be, such other effective date as may have been agreed. If a directorship becomes vacant before the expiry of its term, the Shareholder entitled to present candidates for the replacement of such Manager in accordance with articles 14.1 to 14.4 may temporarily fill the vacancy until such Shareholder has nominated a candidate as successor of such Manager (and which nomination has been effected by the General Meeting in accordance with articles 14.1 to 14.4).

14.6 The Managers do not have to be Shareholders and are appointed by the General Meeting. The Managers may be dismissed at any time and at the sole discretion of the General Meeting.

14.7 Retiring members of the Board are eligible for re-election.

Section 2. - Conduct of meetings

14.8 The Board shall meet as necessary but in any case at least four (4) times per year.

14.9 The Board shall meet upon call by any Manager at the place indicated in the notice of meeting.

14.10 Convening notice of any meeting of the Board shall be given to all the Managers at least 2 (two) Business days in advance of the date set for such meeting, or such other period as the Managers shall agree to in writing. The convening notice shall be accompanied by an agenda setting out in such reasonable detail as may be practicable the matters to be resolved at the meeting. A breach of this article shall not affect the validity of any meeting of the Board that has otherwise been validly convened provided that all Managers entitled to attend were present or represented.

14.11 This notice may be waived if all the Managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting, or if they waive their right to be present in writing. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

14.12 The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice. The meetings shall be held, as a general rule, in the city of Luxembourg.

14.13 Any Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing, whether in original, by fax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, another Manager as his or her proxy.

14.14 A Manager may represent more than one of his colleagues, under the condition however that at least two Managers are present in person at the meeting of the Board.

Section 3. – Participants

14.15 The BidCo Directors shall be invited and entitled to participate in the meetings of the Board in person or by telephone. A BidCo Director shall not be entitled to vote on any such meetings, but shall be allowed to speak and place items on the agenda for discussion. For the avoidance of doubt, any participation of a BidCo Director in a meeting of the Board shall not be considered for determining whether the quorum for a meeting is met.

14.16 Convening notice of any meeting of the Board shall be given to all the BidCo Directors at least 2 (two) Business days in advance of the date set for such meeting or such other period as the Managers shall agree to in writing. The convening notice shall be accompanied by an agenda setting out in such reasonable detail as may be practicable the matters to be resolved at the meeting.

Section 4. - Quorum

14.17 The quorum at the meetings of the Board shall be 2 Managers. If the quorum is not present at a meeting of the Board at the time when any business is considered no resolutions shall be adopted. Any Manager may require that the meeting be reconvened. In such reconvened meeting, the same quorum requirements shall apply.

Section 5. - Resolutions

14.18 All resolutions of the Board shall require the approval of a majority of the Managers.

14.19 In exceptional circumstances, a resolution in writing signed by all the Managers shall be valid and have effect as if it had been passed at a meeting of the Board duly convened and held. Such resolution may be contained in one document or in several documents, each stating the terms of the resolution accurately and signed by one or more Managers. The date of such resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the Board held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

14.20 A meeting of the Board may consist of a telephone or video conference between Managers or their representatives, some or all of whom may be in different places, provided that (i) at least two Managers are present in Luxembourg and (ii) each Manager or representative who participates is able at such conference:

- (a) to hear each of the other participating Managers or their representatives addressing the meeting; and
- (b) to address all of the other participating Managers or their representatives simultaneously, whether directly, by conference telephone or by any other form of communications equipment (whether or not in use when an Investment Agreement was executed) or by a combination of those methods.

A quorum is deemed to be present if the above conditions are satisfied in respect of at least the number of Managers or their representatives required to form a quorum.

14.21 A Manager or his representative may vote as a Manager on any resolution concerning any matter in which he has, directly or indirectly, a financial or commercial interest, provided that the Manager has disclosed to the Managers the nature and extent of such interest, and, if he votes, his vote shall be counted and he shall be counted in the quorum when that resolution or matter is under consideration.

Section 6. - Minutes of meetings of the Board

14.22 Minutes of the meetings of the Board shall be kept in Luxembourg by a person to be designated by the Board. All minutes shall be in the English language. The minutes shall be adopted by the Managers and shall be signed by each of them as evidence thereof.

Section 7. - Decision level -Board Reserved Matters.

14.23 No actions or resolutions relating to the Reserved Matters shall be undertaken by the Board (assuming the Board would enjoy the power to carry out or to implement such actions or resolutions) without Investor Consent.

Art. 15. Powers of the Board.

15.1 The business of the Company shall be managed by the Board. The Board may exercise all the powers of the Company save as otherwise provided in the Companies Act or the Articles.

15.2 All powers not expressly reserved by the Companies Act or the present Articles to the General Meeting fall within the power of the Board.

Art. 16. Delegation of powers.

16.1 The Board may appoint a person (délégué à la gestion journalière), who must be a Luxembourg resident and who may, but need not, be a Shareholder or a Manager, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the day-to-day management and affairs of the Company.

16.2 The Board is also authorised to appoint a person, who may, but need not be, a Manager, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

16.3 The Company shall be bound towards third parties by the signatures of any two Managers

Art. 17. Liability of the Manager(s). The Managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Chapter V. - General meeting of the shareholders**Art. 18. General Meetings.**

18.1 The annual General Meeting shall be held annually within six months of the end of each financial year. An annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

18.2 Other General Meetings shall be held as often as Shareholders representing at least 30% of the Shares or the Board deems necessary.

18.3 At any vote taken at a General Meeting, each Shareholder shall be entitled to exercise one (1) vote in respect of each Share which they hold.

Art. 19. Conduct of Meetings.

19.1 Minutes of the proceedings at every General Meeting shall be kept in Luxembourg by a secretary to be designated by the Board. All minutes shall be in the English language.

19.2 General Meetings shall be convened by the Board. The convening shall take place no later than the fifteenth day prior to the date of the meeting. The notice of the meeting shall state the subject to be dealt with, without prejudice to the provisions.

19.3 If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

19.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person who need not be a shareholder as its proxy in writing whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed.

Art. 20. Quorum.

20.1 The presence of Shareholders (or of their duly appointed agents or attorneys) together forming a simple majority of the Shareholders shall constitute a quorum in any General Meeting. The said quorum shall be required at all General Meetings. If a quorum is not present at a General Meeting at the time when any business is considered no resolutions shall be adopted. Any Shareholder may require that the meeting be reconvened. At least 15 (fifteen) calendar days' notice of the reconvened meeting shall be given. In such reconvened meeting, the same quorum requirements shall apply.

20.2 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 21. Resolutions.

21.1 Unless it concerns a Reserved Matter, or otherwise provided in the Articles, or prescribed by mandatory law, all resolutions of the General Meeting shall require a simple majority of the Shareholders, present at the meeting in which the quorum requirements set forth in article 20 are met.

21.2 No actions or resolutions relating to the Reserved Matters shall be undertaken by the General Meeting (assuming the General Meeting would enjoy the power to carry out or to implement such actions or resolutions) without the approval of the Majority Investors.

Chapter VI. - Financial year - Financial statements - Profit sharing

Art. 22. Financial year. The Company's year starts on the 1 January and ends on 31 December of each year.

Art. 23. Financial statements.

23.1 Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the Board prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

23.2 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 24. Appropriation of profits, Reserves.

24.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent.) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of

the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 7.1 above, but shall again be compulsory if the reserve falls below such one-tenth.

24.2 Subject to article 24.4 below and to the payment of any other creditors which shall have the priority, the General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes best suits the corporate purpose and policy and within the limits of the Companies Act. Such decision has to be passed with a Qualified Resolution.

24.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the General Meeting and they may be paid at such places and times as may be determined by the General Meeting.

24.4 Unless otherwise agreed by the General Meeting, and subject to any limitations or provisions to the contrary in an Investment Agreement, the net profit determined in compliance with the provisions of this article, to be distributed to the Shares (the Shares Profit) shall be allocated as follows:

(A) As long as the Money Multiple Hurdle has not been reached:

- 22% to the holders of Class A Shares (proportionally to their respective shareholding);
- 76.40% to the holders of Class B Shares (proportionally to their respective shareholding); and
- 1.6% to the holders of Class C Shares (proportionally to their respective shareholding).

(B) After the Money Multiple Hurdle has been reached:

- first, in paying to the holders of Class A Shares the first EUR 3 million of Excess Proceeds (proportionally to their respective shareholding)

- second, in paying to the holders of Class B Shares and Class C Shares the next EUR 8,111,111 of Excess Proceeds in the following proportions:

(a) 97.26% to the holders of Class B Shares (proportionally to their respective shareholding); and

(b) 2.74% to the holders of Class C Shares (proportionally to their respective shareholding); and

- third, in paying all remaining Shares Profit to Shareholders, in the following proportions:

(a) 27% to the holders of Class A Shares (proportionally to their respective shareholding)

(b) 70.999999% to the holders of Class B Shares (proportionally to their respective shareholding)

(c) 0.000001% to the holders of the Preferred Shares (proportionally to their respective shareholding); and

(d) 2% to the holders of Class C Shares (proportionally to their respective shareholding).

24.5 Any prior payment made by the Company to Shareholders under article

24.4 shall be taken into account for the purpose of further payments to Shareholders under the waterfall calculation specified in article 24.4 above.

24.6 Subject to article 24.4, the General Meeting with a Qualified Resolutions may decide to pay interim dividends.

Chapter VII. - Liquidation

Art. 25. Liquidation.

25.1 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of the Articles and with a Qualified Resolution, as prescribed in article 21.2 above. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

25.2 In the event of a return of capital on liquidation, the assets of the Company available for distribution among the Shareholders shall, subject to any limitations or provisions to the contrary in an Investment Agreement, be split between as follows:

(a) First, in repayment to the holders of the Preferred Shares (if any such preferred shares are then outstanding) in the amount of the subscription price of the Preferred Shares.

(b) Second, in paying the balance (if any) to the holders of the then outstanding of Class A Shares, Class B and Class C Shares proportionally to their respective shareholding in accordance with the waterfall provision of article 24.4 .

25.3 If upon any liquidation, distribution or winding up the assets of the Company shall be insufficient to make payment of the preferential liquidation right in full to all holders of the Preferred Shares, then such assets shall be distributed among the holders of the Preferred Shares, rateably in proportion to the full amounts to which they would otherwise be respectively entitled.

Chapter VIII. - Audit

Art. 26. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An Auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

Chapter IX. - Applicable law

Art. 27. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to proceed on behalf of the Company to (i) the registration in the share register of the changes in the Articles of the Company and to see to any formalities in connection therewith and (ii) to proceed to any formalities in connection with the resolutions taken hereabove.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is approximately EUR 4000..

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-quatre décembre, devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Herculean CC S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, avec un capital social de EUR 12.500 et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.507 (la Société), constituée le 10 décembre 2010 suivant un acte du notaire soussigné, non encore publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Ont comparu:

1. Mayflower L.P., un limited partnership enregistré selon le Limited Partnerships Law 1994 de Jersey, avec siège social à 22 Grenville Street, St Hellier, Jersey, enregistré à Jersey sous le numéro LP 282 (Mayflower), représenté par son gérant, 3i Investments plc, avec siège social au 16, Palace Street, London SW1E 5JD, Royaume-Uni;

2. 3i Europartners Va L.P., un limited partnership enregistré selon le Limited Partnerships Act 1907, ayant son siège social au 16, Palace Street, London SW1E 5JD, Royaume-Uni, enregistré en Angleterre sous le numéro LP 011419 (3i Europartners Va), représenté par son gérant, 3i Investments plc, avec siège social au 16, Palace Street, London SW1E 5JD, Royaume-Uni;

3. 3i Europartners Vb L.P., un limited partnership enregistré selon le Limited Partnerships Act 1907, ayant son siège social au 16, Palace Street, London SW1E 5JD, Royaume-Uni, enregistré en Angleterre sous le numéro LP 011420 (3i Europartners Vb), représenté par son gérant,

3i Investments plc, avec siège social au 16, Palace Street, London SW1E 5JD, Royaume-Uni;

tous ici représentés par Lynn Elvinger, avocate résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données à Londres, le 23 décembre 2010.

(chacun un Associé et ensemble les Associés);

Lesdites procurations, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme décrit ci-dessus, agissant par le mandataire, demandent au notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que la totalité des 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un cent d'euro) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société d'un montant de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) sont dûment représentées à l'Assemblée, qui se trouve dûment constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour reproduit ci-dessous;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. renonciation aux formalités de convocation;

2. autorisation et approbation de l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1.351.286,60 EUR, de façon à porter le capital social de son montant actuel de 12.500 EUR à un montant de 1.363.786,60 EUR par la création et la libération de 135.128.660 nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de un centime d'euro (0,01 EUR) chacune;

3. souscription à et paiement en numéraire de l'augmentation de capital telle que notifiée au point 2. ci-dessus;
 4. autorisation et approbation concernant la création et la libération de parts sociales alphabétiques et en parts sociales préférentielles;
 5. autorisation et approbation de la refonte des statuts de la Société afin d'y refléter la création des nouvelles parts sociales, la création de parts alphabétiques et de parts sociales préférentielles et la modification de toutes les dispositions y relatives dans les statuts de la Société;
 6. autorisations de modifier le registre de parts sociales de la Société; et
 7. divers.
- III. l'Assemblée, après délibération, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

La totalité du capital social souscrit de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarent avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué préalablement.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 1.351.286,60 EUR (un million trois cent cinquante-et-un mille deux cent quatre-vingt-six euros et soixante cents) de façon à le faire passer de son montant actuel de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) à un montant nominal de 1.363.786,60 (un million trois cent soixante-trois mille sept cent quatre-vingt-six euros et soixante cents) au moyen de la création et de l'émission de 135.128.660 (cent trente-cinq millions cent vingt-huit mille six cent soixante) parts sociales, ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un cent d'euro) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte la souscription à l'augmentation de capital et sa libération complète effectuée selon les modalités suivantes:

Intervention - Souscription - Paiement

Mayflower, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare (i) souscrire à 57.102.622 nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 0,01 EUR chacune, pour un montant total de 571.026,22 (cinq cent soixante-et-onze mille vingt-six euros et vingt-deux cents) et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 571.026,22 EUR (cinq cent soixante-et-onze mille vingt-six euros et vingt-deux cents).

3i Europartners Va, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare (i) souscrire à 20.997.443 nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 0,01 EUR chacune, pour un montant total de 209.974,43 EUR (deux cent neuf mille neuf cent soixante-quatorze euros et quarante-trois cents) et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 209.974,43 (deux cent neuf mille neuf cent soixante-quatorze euros et quarante-trois cents).

3i Europartners Vb, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare (i) souscrire à 23.274.877 nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 0,01 EUR chacune, pour un montant total de 232.748,77 (deux cent trente-deux mille sept cent quarante-huit euros et soixante-dix-sept cents) et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 232.748,77 (deux cent trente-deux mille sept cent quarante-huit euros et soixante-dix-sept cents).

Sterling Testing S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 121, Avenue de la Faïencerie, L1511 Luxembourg, avec un capital social de 185.645,64 EUR, actuellement en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (Sterling Testing), constituée le 21 décembre 2010 en vertu d'un acte de Maître Joseph Elvinger, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

ci-après représentée par Lynn Elvinger, avocate, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration accordée à Luxembourg, le 23 décembre 2010,

déclare ci-après (i) souscrire à 18.564.564 nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 0,01 EUR chacune, pour un montant total de 185.645,64 EUR (cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-cinq euros et soixante-quatre cents) et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 185.645,64 EUR (cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-cinq euros et soixante-quatre cents).

M. Charles Arthur Noall, administrateur de sociétés, né le 26 mai 1959 à Redruth, Royaume-Uni, résidant à Kingfishers, Castlemain Oast, Maidstone Road, Horsmonden, Kent, TN12 8HB,

ci-après représenté par Lynn Elvinger, avocate, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration accordée sous seing privé le 23 décembre 2010,

déclare ci-après (i) souscrire à 15.189.154 nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 0,01 EUR chacune, pour un montant total de 151.891,54 (cent cinquante-et-un mille huit cent quatre-vingt-onze euros et cinquante-quatre cents) et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 151.891,54 (cent cinquante-et-un mille huit cent quatre-vingt-onze euros et cinquante-quatre cents).

Le montant de l'apport en numéraire est dès lors à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté au moyen d'un certificat de blocage confirmant la disponibilité des fonds sur le compte social de la Société, et le notaire instrumentaire reconnaît expressément la disponibilité des fonds ainsi versés.

L'Assemblée décide d'émettre et émet dès lors:

- 57.102.622 nouvelles parts sociales à Mayflower;
- 20.997.443 nouvelles parts sociales à 3i Europartners Va;
- 23.274.877 nouvelles parts sociales à 3i Europartners Vb;
- 18.564.564 nouvelles parts sociales à Sterling Testing; et
- 15.189.154 nouvelles parts sociales à M. Charles Noall.

L'intégralité de l'apport en numéraire effectué par les Associés sera attribuée au compte de capital social nominal de la Société.

L'Assemblée reconnaît qu'à compter de la présente résolution, Sterling Testing et M. Charles Noall sont considérés comme des associés de la Société, et sont aptes à délibérer et voter sur les résolutions suivantes, conformément aux droits attachés à leurs parts sociales.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte qu'il est envisagé de diviser les 136.378.660 (cent trente-six millions trois cent soixante-dix-huit mille six cent soixante) parts sociales, ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un cent d'euro) chacune, actuellement émises dans le capital social de la Société en (i) deux catégories de parts sociales alphabétiques (les Parts Sociales Alphabétiques) et les diviser elles-mêmes en (ii) parts sociales préférentielles (les Parts Sociales Préférentielles).

L'Assemblée décide de créer et d'émettre les Parts Sociales Alphabétiques et de procéder à la reclassification de toutes les parts sociales émises de la Société de la façon suivante:

- 16.876.859 (seize millions huit cent soixante-seize mille huit cent cinquante-neuf) parts sociales sont reclassées en 16.876.859 (seize millions huit cent soixante-seize mille huit cent cinquante-neuf) parts sociales de catégorie A1;
- 16.876.859 (seize millions huit cent soixante-seize mille huit cent cinquante-neuf) parts sociales sont reclassées en 16.876.859 (seize millions huit cent soixante-seize mille huit cent cinquante-neuf) parts sociales de catégorie A2;
- 49.927.318 (quarante-neuf millions neuf cent vingt-sept mille trois cent dix-huit) parts sociales sont reclassées en 49.927.318 (quarante-neuf millions neuf cent vingt-sept mille trois cent dix-huit) parts sociales de catégorie B1;
- 49.927.316 (quarante-neuf millions neuf cent vingt-sept mille trois cent seize) parts sociales sont reclassées en 49.927.316 (quarante-neuf millions neuf cent vingt-sept mille trois cent seize) parts sociales de catégorie B2; et
- 2.770.308 (deux millions sept cent soixante-dix mille trois cent huit) parts sociales sont reclassées en 2.770.308 (deux millions sept cent soixante-dix mille trois cent huit) Parts Sociales Préférentielles.

En conséquence de ce qui précède, l'actionariat de la Société est désormais réparti comme suit:

Associé	Parts sociales de catégorie A1	Parts sociales de catégorie A2	Parts sociales de catégorie B1	Parts sociales de catégorie B2	Parts sociales Préférentielles
Mayflower	-	-	27.981.266	27.981.265	1.552.591
3i Europartners Va	-	-	10.408.558	10.408.557	577.538
3i Europartners Vb	-	-	11.537.494	11.537.494	640.179
Sterling Testing	9.282.282	9.282.282	-	-	-
Mr Charles Noall	7.594.577	7.594.577	-	-	-
Total	16.876.859	16.876.859	49.927.318	49.927.316	2.770.308

Sixième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée décide de remanier les statuts coordonnés de la Société (les Statuts) dans leur totalité et de leur donner la teneur suivante:

STATUTS COORDONNES DE HERCULEAN CC S.À R.L." STATUTS DE HERCULEAN CC S.À R.L.

Chapitre I^{er} . - Définitions

3i Europartners Va signifie 3i Europartners Va L.P.;

3i Europartners Vb signifie 3i Europartners Vb L.P.;

Achèvement signifie la mise en oeuvre des étapes énoncées dans un Accord d'Investissement;

Accord d'Investissement signifie tout accord qui peut être conclu, de temps à autre, par et entre les Associés et la Société relativement à, notamment, la gouvernance et la gestion de la Société;

Administrateurs BidCo signifie les administrateurs de BidCo et Administrateur BidCo signifie l'un d'entre eux;

Admission à la cote signifie l'admission au commerce (i) d'une partie quelconque du capital social de la Société (dans la mesure où la forme sociale de la Société est modifiée avant une Admission à la cote) (ii) tout capital social d'une société holding de la Société constituée pour les besoins de l'Admission à la cote, ou (iii) du capital social d'une des sociétés du Groupe à tout investissement reconnu;

Assemblées Générales signifie les assemblées générales des Associés; Assemblée Générale signifie l'une d'entre elles; Associés signifie les détenteurs de Parts Sociales et Associé signifie l'un d'entre eux;

Avis de transfert a le sens qui lui est donné à l'article 10.1;

Avis de vente forcée a le sens qui lui est donné dans l'article 12.1;

BidCo signifie Herculean Testing Group B.V.;

Bénéfice des Parts Sociales a le sens qui lui est donné à l'article 24.4;

Bon Sortant signifie:

(e) un Senior Manager qui quitte le Groupe suite à son décès, son mauvais état de santé permanent ou son départ en retraite à l'âge normal de la retraite ou dont l'emploi est terminé par une Société du Groupe autrement que dans des circonstances justifiant un renvoi sans préavis; ou

(f) une personne (y compris le Président) autre qu'un Senior Manager qui quitte le Groupe suite à son décès, son mauvais état de santé permanent ou son départ en retraite à l'âge normal de la retraite;

Cédants a le sens qui lui est donné à l'article 13.1;

Cédants obligatoires signifie, relativement à un Sortant, chaque personne détenant les Parts Sociales d'un Sortant qui doit transférer ces parts sociales conformément à la clause 10.1

Cessionnaire autorisé a le sens qui lui est donné à l'article 9.3;

Cessionnaire a le sens qui lui est donné à l'article 12.1;

Catégorie de Parts Sociales signifie une catégorie entière de Parts Sociales de la Société;

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date de Comptes Intérimaires concernée;

Conseil signifie le conseil des gérants de la Société nommés de temps à autre;

Consentement des Investisseurs signifie:

(a) en relation avec une résolution du Conseil (incluant dans sa capacité d'Associé de Bidco) une résolution à la majorité contenant au moins le consentement ou l'approbation du Gérant 3i Va et du Gérant 3i Vb donné par écrit ou à l'occasion d'une réunion du Conseil et dans chaque cas spécifiquement désigné comme représentant le Consentement des Investisseurs; ou

(b) en relation avec une résolution de l'Assemblée Générale, une résolutions à la majorité contenant au moins le consentement écrit ou l'approbation des Investisseurs majoritaires (y compris 3i Europartners Va et 3i Europartners Vb);

Date de cessation signifie:

(a) la date à laquelle le Sortant cesse d'être un employé d'une Société du Groupe; et

(b) la date à laquelle la Société pertinente du Groupe exerce son droit (le cas échéant) de suspendre les fonctions et les pouvoirs du Sortant en vertu de son contrat de travail avec une Société du Groupe après que le Sortant ou la Société pertinente du Groupe ait signifié un avis de cessation d'emploi à l'autre.

Date de Comptes Intérimaires signifie la période ne se situant pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales;

Émission de Secours signifie une émission de Parts Sociales au cas où (i) un "Event of Default" (tel que défini dans le "Facility Agreement" tels que définis dans un Accord d'Investissement) se produise et persiste et/ou est en souffrance et quand, si ce "Event of Default" peut faire l'objet d'un recours, il n'a pas été redressé, ou (ii) selon l'opinion raisonnable des Investisseurs 3i, il existe une probabilité raisonnable que ce "Event of Default" se produise et qu'une émission urgente de titres est dans l'opinion raisonnable des Investisseurs 3i nécessaire pour éviter qu'un tel "Event of Default" ne se produise;

Expert indépendant signifie une quelconque des "Big Four" comptables qui ne sont ni un auditeur ni un comptable travaillant pour une Société du Groupe et qui est nommé de manière indépendante par le Conseil;

Filiale signifie en ce qui concerne toute personne (la Société Holding), toute autre personne dont les titres et participations peuvent élire une majorité du conseil d'administration de cette autre personne ou autre organe directeur ou peuvent exercer une majorité des votes dans une assemblée générale des associés (autre que les titres et participations ayant ce pouvoir uniquement à la survenue d'une éventualité qui n'a pas eu lieu) sont détenus (or les droits de vote relatifs à ces titres ou participations sont contrôlés par contrat ou autrement) par la Société Holding ou par l'une ou plusieurs de ses Filiales;

Fondation familiale signifie une fondation dans laquelle les seuls bénéficiaires (et les seules personnes pouvant être bénéficiaires) sont le Gérant Herculean qui a créé la fondation et les Membres de la famille.

Gérants signifie tous les membres du Conseil et Gérant signifie l'un d'entre eux;

Gérant 3i Va signifie le Gérant dont la candidature est, conformément à la procédure établie dans l'article 14.2, recommandée pour une nomination, une suspension ou un renvoi de temps à autre par 3i Europartners Va;

Gérant 3i Vb signifie le Gérant dont la candidature est, conformément à la procédure établie dans l'article 14.2, recommandée pour une nomination, une suspension ou un renvoi de temps à autre par 3i Europartners Vb;

Gérant de Groupe Herculean signifie le Gérant dont la candidature est, conformément à la procédure établie dans l'article 14.4, recommandée pour une nomination, une suspension ou un renvoi de temps à autre par la majorité des détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A;

Gérants Herculean signifie les Senior Managers, Arnout Lijesen, Bert Lenderink, Rick Sluiters et Jeff Joyce et les autres personnes qui deviendront «Gérant» en vertu de l'Accord d'Investissement;

Groupe signifie, collectivement, la Société et ses Filiales de temps à autre, et Société du Groupe signifie l'une d'entre elles;

Jour ouvrable signifie un jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) pendant lequel les banques sont généralement ouvertes au Luxembourg, aux Pays-Bas, à Londres et à New York pour les activités habituelles;

Investisseurs majoritaires signifie les détenteurs de plus de 50 % des Parts Sociales de Catégorie B émises;

Investisseurs 3i signifie Mayflower L.P., 3i Europartners Va et 3i Europartners Vb ainsi que toute autre Partie apparentée 3i qui devient détenteur de Parts Sociales et qui signe un Contrat d'Adhésion tel que défini dans l'Accord d'Investissement ensemble et Investisseur 3i signifie l'un d'entre eux;

Liquidation signifie une liquidation volontaire de la Société;

Loi sur les Sociétés commerciales signifie la loi du Luxembourg sur les sociétés commerciales en date du 10 août 1915, telle que modifiée;

LuxManco signifie Sterling Testing S.à r.l., une (société à responsabilité limitée) ayant son siège social au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;

Matières réservées signifie une des questions ou des actions suivantes:

(C) Capital Social

- Proposer ou autoriser la proposition d'une modification du capital social de la Société (y compris une augmentation) ou des droits attachés aux Parts Sociales et rejeter tout droit à recevoir un paiement sur n'importe quelle Part Sociale émise et partiellement libérée.

- Créer, attribuer, émettre, acheter ou racheter toute Part Sociale ou capital d'emprunt ou accorder ou convenir d'accorder des options ou des bons de souscription pour l'émission d'une Part Sociale ou d'un capital d'emprunt ou émettre des titres convertibles en Parts Sociales, ou établir ou modifier tout programme d'incitation au rendement des employés sauf lorsqu'expressément requis dans un Accord d'Investissement.

(D) Statuts

- Proposer ou autoriser la proposition d'une modification des Statuts.

(E) Distribution

- Proposer ou verser un dividende ou proposer ou faire une autre distribution.

(F) Transferts obligatoires

- Prendre une mesure ou faire une détermination tel qu'indiqué à l'article 10 (Transferts obligatoires).

(G) Transactions

- Souscrire à ou acquérir ou céder toute participation dans le capital social ou les instruments convertibles en ou échangeables pour le capital social d'une autre société ou d'une autre personne morale.

- Acquérir ou céder la totalité ou une partie de l'entreprise d'une autre personne ou céder la totalité ou une partie de son entreprise ou fusionner (ou fusionner une partie quelconque de son entreprise) avec une autre personne ou proposer de le faire.

- Céder des actifs (autrement que conformément aux cessions d'immobilisations pertinentes prévues dans le Plan d'entreprise):

(i) ayant une valeur comptable ou marchande supérieure à 100.000 USD relativement à un poste quelconque; ou

(ii) au cas où, ce faisant, le total de ces transferts par le Groupe dans l'exercice pertinent dépasserait 1.000.000 USD.

(H) Vente ou Admission à la cote

- Négocier ou autoriser la cession de Parts Sociales quand cette cession équivaut à une Vente ou une Admission à la cote.

- Négocier ou autoriser la cession de parts sociales dans une Société du Groupe (autre que la Société).

- Nommer ou renvoyer des conseillers financiers d'entreprise.

(I) Liquidation

- Cesser, ou proposer de cesser, d'exercer ses activités ou prendre (ou autoriser ses administrateurs (ou l'un d'entre eux) à prendre, des mesures pour les liquider.

- Prendre (ou autoriser ses administrateurs (ou l'un d'entre eux) des mesures pour placer l'entreprise sous administration judiciaire (en déposant une demande d'administration, un avis d'intention de nommer un administrateur ou un avis de nomination), conclure (ou autoriser ses administrateurs (ou l'un d'entre eux) à proposer un arrangement, plan,

moratorium, compromis ou une composition avec ses créanciers, ou inviter (ou autoriser ses administrateurs (ou l'un d'entre eux) à inviter) la nomination d'un syndic ou d'un syndic administratif sur la totalité ou une partie de ses actifs ou de son entreprise.

(J) Changement de l'entreprise

- Changer sensiblement la nature de ses activités ou la juridiction dans laquelle elle est gérée et contrôlée.
- Changer le nom de la Société ou tout autre nom commercial ou enregistrements de tout nom de domaine.
- Établir une nouvelle succursale, agence, entreprise ou un nouvel établissement commercial ou fermer une telle succursale, agence, entreprise ou un tel établissement commercial.
- Agir ou faire quelque chose (a) en dehors de l'exercice normal des activités effectuées par elle ou (b) sensiblement incompatible avec le Plan d'entreprise tel qu'approuvé par les Investisseurs 3i.
- Gérer de façon quelconque la propriété intellectuelle autrement que dans l'exercice normal des affaires (incluant l'acquisition ou la vente, que celle-ci soit directe ou par voie de licence ou autre, ou permettant l'enregistrement de tout Droit Intellectuel de Propriété (tel que défini dans l'Accord d'Investissement) de reculer ou être annulée).

(K) Finance

- Approuver le Plan d'entreprise pour toute année sociale;
- Changer de façon quelconque:
 - (iii) les auditeurs de la Société;
 - (iv) Les banquiers de la Société ou les termes du mandat accordé à ces banquiers relativement à ses(son) compte(s);
 - (v) la date de référence comptable de la Société;
 - (vi) les politiques, bases ou méthodes de comptabilité de la Société par rapport à celles énoncées dans les comptes annuels et le rapport du comptable (autres que celles requises par la loi); ou
 - (vii) un Plan d'entreprise approuvé par les Investisseurs 3i
- Factoriser une de ses dettes, emprunter de l'argent (autre qu'un emprunt autorisé en vertu d'un Accord d'Investissement) ou accepter un crédit (autre qu'un crédit commercial habituel).
- Hypothéquer ou charger ou autoriser la création de, ou faire subsister, une hypothèque ou un nantissement, un lien (autre qu'un lien résultant d'une application de la loi) ou toute autre sûreté réelle sur la totalité ou une partie de son entreprise, de ses biens ou de ses actifs (sauf si contemplé par tout contrat de financement auquel la Société serait partie).
- Engager des dépenses en capital (y compris des obligations en vertu de contrats de location-vente et de crédit-bail):
 - (viii) dépassant 250.000 USD relativement à un poste quelconque; ou
 - (ix) au cas où, ce faisant, le total des dépenses engagées par le Groupe dans l'exercice pertinent dépasserait 1.000.000 USD.
- Faire ou recevoir une avance ou donner un crédit (autre que dans l'exercice normal des affaires) à quiconque ou acquérir le capital d'emprunt d'une personne morale (où qu'elle soit constituée).
- Accorder une indemnité ou une garantie.
- Faire une réclamation, un avis de non-responsabilité, une disposition, une élection ou un consentement de nature matérielle à des fins fiscales dépassant la somme de 200.000 USD.

(L) Employés

- Engager un employé en vertu de termes selon lesquels son contrat ne peut pas être résilié moyennant un préavis de trois ou moins ou que ses émoluments et/ou commissions ou primes sont ou sont susceptibles de s'élever à 150.000 USD ou plus par an ou porter les émoluments et/ou commissions ou primes d'un employé à 150.000 USD ou plus par an ou varier les termes d'emploi d'un employé gagnant 150.000 USD ou plus par an.
- Recruter ou renvoyer tout gérant délégué ou augmenter ou changer le salaire et autres bénéfices de ce même gérant délégué
- Signer tout contrat collectif ou similaire avec tout syndicat ou corps d'employés ou varier de manière matériel les termes d'un tel contrat
 - Conseil et Administrateurs
 - Permettre la nomination (et déterminer la rémunération et les termes de l'engagement) de toute personne comme Gérant ou administrateur (autre que le Gérant 3i Va, le Gérant 3i Vb et tout membre du conseil de Bidco nommé à la suite de la recommandation des Investisseurs 3i) ou démettre tout Gérant ou administrateur (autre que le Gérant 3i Va, le Gérant 3i Vb et tout membre du conseil de Bidco nommé à la suite de la recommandation des Investisseurs 3i).
 - Établir un comité du Conseil .

(M) Litige

- Initier (en tant que demandeur ou défendeur) ou régler tout litige engageant un montant supérieur à 200.000 USD, sauf pour la collecte de dettes émanant de l'exercice normal des affaires ou toute demande de mesure de redressement provisoire requise d'urgence dans l'intérêt du Groupe dans des circonstances dans lesquelles il ne serait pas raisonnablement pratique d'obtenir un consentement préalable.

(N) Pensions

- Établir un régime de retraite ou varier le régime de retraite du Groupe ou l'une des prestations payables à ses membres.

(O) Biens

- Acquérir ou céder un bien immobilier (y compris la prise ou l'acceptation d'une prise d'intérêt locatif ou d'un permis sur un bien immobilier) quand cette période d'intérêt serait supérieure à 12 mois.

(P) Contrats

- Sauf si expressément envisagé dans un Accord d'Investissement ou tout autre contrat de services ou d'empli entre un membre du Groupe et un Gérant Herculean, conclure ou varier une transaction ou un arrangement avec, ou au profit d'un des Associés ou des Gérants ou des administrateurs de BidCo ou leurs «personnes apparentées» respectives.

- Conclure une transaction ou faire un paiement autre que dans des conditions normales de marché au profit du Groupe.

- Conclure ou varier un contrat inhabituel ou onéreux ou tout autre contrat matériel ou majeur ou à long terme.

- Conclure ou varier un partenariat, une joint-venture ou un accord de groupe.

- Renoncer à ou accepter tout changement matériel des termes d'un accord d'approvisionnement ou de distribution auquel il est partie de temps à autre et qui représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du Groupe.

(Q) Assurance

- Changer sensiblement le niveau, la portée ou l'étendue de la couverture d'assurance du Groupe (y compris toute assurance D&O).

- Documents Transactionnels

- Echouer à faire respecter (lorsque toute Société du Groupe a un droit à le faire et l'Investisseur Majoritaire a requis, par écrit, qu'une Société du Groupe le fasse) ou permettre toute modification au, ou prendre toute action en relation avec les droits de toute Société du Groupe selon les termes du contrat de cession signé, entre autres, avec Bidco aux alentours du 19 novembre 2010 en relation avec l'acquisition du Groupe ou tout autre Facilities Agreement (tel que défini dans un Accord d'Investissement).

(R) Divers

- Faire des contributions politiques de nature quelconque dans une juridiction quelconque.

- Faire des donations ou des dons charitables dépassant 10.000 USD.

- Conclure un contrat ou tout autre obligations à faire une des choses ou actions dont il est question dans cette définition.

Mauvais Sortant signifie:

(g) un Senior Manager qui démissionne volontairement du Groupe ou quitte autrement le Groupe et qui n'est pas considéré comme un Bon Sortant; ou

(h) une personne (y compris le Président) autre qu'un Senior Manager qui démissionne volontairement du Groupe ou dont l'emploi est terminé par une Société du Groupe dans des circonstances justifiant un renvoi sans préavis à tout moment ou toute autre forme de renvoi ayant lieu dans les 18 premiers mois suivant l'Achèvement;

Membre de la famille signifie en relation avec un Gérant Herculean, tout conjoint, descendant direct par le sang ou par adoption et/ou par remariage;

Montant d'annulation total signifie le montant déterminé par le Conseil en prenant compte du dividende privilégié payé conformément à l'article 24.4 et approuvé par l'Assemblée Générale sur la base des Comptes Intérimaires pertinents. Le Montant d'annulation total sera le Montant total disponible à la date d'annulation des Parts Sociales pertinentes sauf résolution contraire de l'Assemblée Générale de la manière prévue pour un amendement des Statuts à condition toutefois que le Montant d'annulation total ne soit jamais supérieur à ce Montant disponible.

Montant disponible signifie le bénéfice net total de la Société (y compris le bénéfice reporté) dans la mesure où les Associés auraient eu droit à des distributions de dividendes conformément aux Statuts, augmenté par (i) les réserves librement distribuables (excluant, pour éviter toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii) selon le cas par le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relative aux Parts Sociales à racheter/ annuler mais réduit par (i) les pertes (y compris les pertes reportées), et (ii) les sommes à placer en réserve conformément aux exigences de la loi ou des Statuts, à chaque fois tel qu'établi dans les Comptes Intérimaires pertinents (sans double calcul, pour éviter toute ambiguïté) de sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Où:

AA= montant disponible

NP= bénéfice net (y compris le bénéfice reporté)

P= réserves librement distribuables (excluant la réserve de prime d'émission)

CR = montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif aux Parts Sociales à annuler

L= pertes (y compris les pertes reportées)

LR = sommes à placer en réserve conformément aux exigences de la loi ou des Statuts.

Multiple monétaire signifie le multiple monétaire sur tous les investissements directs ou indirects par les Investisseurs 3i dans le Groupe (y compris des investissements complémentaires), calculé en divisant (a) le total de toutes les Recettes et le Produit Net à distribuer aux Investisseurs 3i à la Sortie par (b) le montant de l'investissement par les Investisseurs 3i dans le Groupe (y compris les investissements complémentaires);

Offre de droit de suite («Tag Along») a le sens qui lui est donné à l'article 13.1;

Partie apparentée 3i signifie (a) chaque Investisseur 3i et 3i Investments plc, (b) 3i Group plc et ses Filiales; (c) toute autre personne qui est un fonds, un partenariat, un instrument de placement ou une autre entité et qui est soit (i) géré par 3i Group plc ou une de ses Filiales ou (ii) utilisé pour permettre aux employés (et anciens employés) de 3i Group plc de participer directement ou indirectement à la croissance de la valeur de la Société, et (d) tout partenaire ou investisseur dans ou membre d'un Investisseur 3i;

Parts Sociales signifie les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B, les Parts Sociales de Catégorie C et les Parts Sociales Préférentielles;

Parts Sociales de Catégorie A signifie les Parts Sociales de sous-catégories A1 et A2;

Parts Sociales de Catégorie B signifie les Parts Sociales de sous-catégories B1 et B2;

Parts Sociales de Catégorie C signifie les Parts Sociales de sous-catégories C1 et C2;

Parts Sociales de Sous-catégorie A1 signifie, de temps à autre, les parts sociales émises et en circulation dans le capital social de Sous-catégorie A1 de la Société;

Parts Sociales de Sous-catégorie A2 signifie, de temps à autre, les parts sociales émises et en circulation dans le capital social de Sous-catégorie A2 de la Société;

Parts Sociales de Sous-catégorie B1 signifie, de temps à autre, les parts sociales émises et en circulation dans le capital social de Sous-catégorie B1 de la Société;

Parts Sociales de Sous-catégorie B2 signifie, de temps à autre, les parts sociales émises et en circulation dans le capital social de Sous-catégorie B2 de la Société;

Parts Sociales de Sous-catégorie C1 signifie, de temps à autre, les parts sociales émises et en circulation dans le capital social de Sous-catégorie C1 de la Société;

Parts Sociales de Sous-catégorie C2 signifie, de temps à autre, les parts sociales émises et en circulation dans le capital social de Sous-catégorie C2 de la Société;

Parts Sociales de Sous-catégorie 1 signifie les Parts Sociales de Sous-catégorie A1, les Parts Sociales de Sous-catégorie B1 et les Parts Sociales de Sous-catégorie C1;

Parts Sociales de Sous-catégorie 2 signifie les Parts Sociales de Sous-catégorie A2, les Parts Sociales de Sous-catégorie B2 et les Parts Sociales de Sous-catégorie C2;

Parts Sociales de Sous-catégorie A signifie les Parts Sociales de Sous-catégorie A1 et les Parts Sociales de Sous-catégorie A2;

Parts Sociales de Sous-catégorie B signifie les Parts Sociales de Sous-catégorie B1 et les Parts Sociales de Sous-catégorie B2;

Parts Sociales de Sous-catégorie C signifie les Parts Sociales de Sous-catégorie C1 et les Parts Sociales de Sous-catégorie C2;

Parts Sociales Transférées signifie les Parts Sociales détenues par le Sortant (directement ou indirectement par le biais de LuxManco) qui ont été transférées par un Sortant (ou par LuxManco, si les Parts Sociales sont détenues par le biais de LuxManco) à un de ses Cessionnaires autorisés (qu'elles soient ou non toujours détenues par ce Cessionnaire autorisé);

Parts Sociales du Sortant signifie, à la date à laquelle une personne devient un Sortant:

(a) les Parts Sociales détenues, directement ou indirectement par le Sortant par le biais de LuxManco, par le Sortant et par un de ses Cessionnaires autorisés ou dans lesquelles il a ou ils ont droit à titre de bénéficiaire;

(b) les Parts Sociales Transférées; et

(c) les Parts Sociales détenues, directement ou indirectement par le biais de LuxManco, qui ont été attribuées relativement aux Parts Sociales Transférées par le biais de droits, primes ou autrement;

Parts Sociales acquises du Sortant signifie, dans le cas du Sortant intermédiaire uniquement, le Pourcentage acquis des Parts Sociales du Sortant, arrondi à la Part Sociale entière inférieure la plus proche;

Parts Sociales non acquises du Sortant signifie, dans le cas d'un Sortant intermédiaire uniquement, les Parts Sociales du Sortant moins les Parts Sociales acquises du Sortant;

Parts Sociales Préférentielles signifie, de temps à autre, toutes les Parts Sociales préférentielles émises et en circulation dans le capital social de la Société;

Plan d'entreprise signifie le plan d'entreprise préparé en date du 9 novembre 2010 tel qu'annexé à l'Accord d'Investissement et le plan d'entreprise annuel préparé par les Gérants Herculean de temps à autre;

Président signifie M. Pete Regan;

Prix d'émission signifie, relativement à une Part Sociale d'un Sortant, le montant payé ou crédité comme ayant été payé pour cette Part Sociale d'un Sortant, plus le montant de toute prime à laquelle la Part Sociale d'un Sortant a été émise, dans la mesure où il n'a pas été distribué par le biais d'une émission de parts sociales gratuites ou d'un remboursement de capital relativement à cette Part Sociale d'un Sortant;

Prix sortant a le sens qui lui est donné dans l'article 10.3;

Produit excédentaire signifie le montant par lequel le bénéfice en Parts Sociales dépasse le Seuil du multiple monétaire;

Produit Net signifie le produit reçu par les Investisseurs 3i à la Sortie, calculé (a) après déduction des coûts tiers et des coûts d'exploitation (taxes incluses) de la Société ou de toute autre société du Groupe qui n'est pas vendue dans le cadre de la Sortie), en tenant compte des paiements à effectuer pour les porteurs de Parts Sociales de Catégorie A conformément à l'article 24 et (b) y compris une évaluation au comptant des titres reçus par les Investisseurs 3i lors d'une Admission à la cote (autrement dit, le cours vendeur par part sociale) et (c) excluant toute autre rémunération différée ou éventuelle (qui sera utilisée pour recalculer les paiements effectués en vertu de dispositions «en cascade» conformément à l'article 24 dès qu'elle aura été reçue au comptant par les Investisseurs 3i);

Proportion Concernée a le sens qui lui est donné à l'article 12.2

Pourcentage acquis signifie le nombre, exprimé en pourcentage, calculé comme suit:

$$x / 1095$$

Où:

x = le nombre de jours à compter de (and incluant) la date à laquelle le Sortant a acquis les Parts Sociales pour la première fois (mais excluant) la Date de cessation du Sortant en question (jusqu'à un maximum de 1 095 jours).

Recettes signifie toutes les recettes reçues en rapport à la détention des Parts Sociales, tout preferred equity certificates émis par la Société ou tout prêts octroyés par les Investisseurs 3i à la Société selon les termes d'un contrat de prêt y compris les investissements complémentaires et le produit net de vente réellement reçu au comptant par les Investisseurs 3i avant la date de Sortie (à l'exception des distributions aux Investisseurs 3i qui ont été prises en compte pour une Sortie plus précoce quand le Seuil du Multiple monétaire était satisfait).

Résolution qualifiée signifie une résolution de l'Assemblée Générale qui exige le vote confirmatif d'au moins des Investisseurs Majoritaires;

Senior Managers signifie Charles Noall et Eelco Niermeijer et Senior Manager signifie l'un d'entre eux;

Seuil du multiple monétaire signifie un Multiple monétaire de 2,25x;

Société signifie Herculean CC S.à r.l.;

Société Holding a le sens qui lui est donné dans la définition de Filiale;

Sortie signifie une Vente, une Vente d'actif ou une Admission à la cote;

Sortant signifie

(a) le Président qui cesserait d'être le président du Comité Opérationnel (tel que ce terme est défini dans un Accord d'Investissement); et

(b) un Gérant de Groupe Herculean qui:

(i) cesse par la suite d'être un employé de la Société du Groupe; ou

(ii) demeure un employé de la Société du Groupe mais devient autorisé pour des raisons de mauvaise santé ou d'invalidité donnant lieu à une incapacité permanente, de recevoir des avantages en vertu d'un régime d'assurance maladie permanent de la Société du Groupe;

Sortant intermédiaire signifie toute personne autre qu'un Senior Manager qui quitte et qui n'est pas un Bon Sortant ou un Mauvais Sortant;

Sous-catégorie de Parts Sociales signifie la totalité d'une sous-catégorie de Parts Sociales de la Société;

Statuts signifie les statuts de la Société tels qu'amendés de temps à autre;

Transferts autorisés a le sens qui lui est donné à l'article 9.3;

Transfert «Tag» proposé a le sens qui lui est donné à l'article 13.1;

Transfert signifie une vente directe ou indirecte, un transfert, une attribution ou une offre ou un contrat de vente, ou la création d'un intérêt dans, un gage ou un droit d'usufruit, ou une option d'achat ou de cession des Parts Sociales;

Valeur d'annulation par Part Sociale, sera calculée en divisant le Montant d'annulation total à appliquer aux Parts Sociales à racheter et à annuler par le nombre de Parts Sociales à racheter et annuler;

Valeur Juste signifie le montant décide entre le Partant et le conseil d'administration de Bidco avec le Consentement des Investisseurs ou, en cas où aucun n'accord n'intervient dans les 30 jours à compter de la date de la Notice de Transfert, sera déterminé comme suit:

(a) lorsque les Parts Sociales du Partant constituent moins de 2,5 % des Parts Sociales concernées à la Date de Fin, la Valeur Juste des Parts Sociales de ce Partant sera égale à neuf fois le dernier EBITDA audité moins la totalité de la dernière dette nette auditée (incluant, pour lever tout doute, tout prêt octroyé par les Investisseurs 3i à la Société selon les termes d'un contrat de prêt), la valeur principale des Parts Sociales Préférentielles et la valeur principale et les intérêts en cours de tout PECs émis par la Société avec le produit multiplié par le nombre de Parts Sociales du Partant divisé par le nombre

total de Parts Sociales (exprimé sous forme de pourcentage), sauf si la Société élit un Expert Indépendant afin de déterminer la Valeur Juste des Parts Sociales du Partant sur base des informations reprises dans le point (b) ci-dessous; et

(b) lorsque les Parts Sociales du Partant constituent 2,5 % ou plus des Parts Sociales concernées à la Date de Fin, la Valeur Juste de ces Parts Sociales du Partant sera déterminée par un Expert Indépendant qui aura eu pour mission:

(i) de valoriser les Parts Sociales du Partant au pro rata de la valeur de toutes les Parts Sociales sans déduction ou ajustement, sans limitation, en vertu d'un intérêt minoritaire détenu par ce Partant ou toute restriction sur les transferts s'appliquant aux Parts Sociales du Partant; mais

(ii) de rejeter tout bénéfice qui aurait pu être tiré des porteurs de Parts Sociales de Partant en accord avec la clause 24.

L'Expert Indépendant agira sur les bases suivantes:

(i) l'Expert Indépendant agira en tant qu'expert et non en tant qu'arbitre;

(ii) les termes de référence de l'Expert Indépendant seront de déterminer la Valeur Juste dans les 30 (trente) jours de l'acceptation de sa nomination;

(iii) L'Expert Indépendant déterminera la procédure devant être suivie pour le mode de calcul (en tenant compte des provisions telles que définies dans (a) et (b) ci-dessus);

(iv) Le calcul de l'Expert Indépendant sera (en l'absence de fraude ou d'erreur manifeste) finale et engagera l'acheteur et les porteurs de Parts Sociales de Partant; et

(v) le coût du calcul, incluant les frais et dépenses de l'Expert Indépendant, seront supportés par Bidco.

Vente signifie la vente (que ce soit au moyen d'une seule transaction ou d'une série de transactions et directement ou indirectement) d'une majorité des Parts Sociales de Catégorie B émises à une personne ou à des personnes apparentées;

Vente d'actifs signifie une vente par une Société quelconque du Groupe en vertu de termes commerciaux de bonne foi et sans lien de dépendance de l'ensemble, ou quasiment l'ensemble, de ses affaires, actifs et activités;

Vente forcée a le sens qui lui est donné dans l'article 12.1;

Vendeurs par vente forcée (drag along) a le sens qui lui est donné dans l'article 12.1;

Chapitre II. - Nom - Siège social - Durée

Art. 1^{er}. Nom. Il existe une Société à responsabilité limitée dénommée «Herculean CC S.à r.l.».

Art. 2. Object social. L'objet de la Société est d'effectuer toutes les transactions relatives directement ou indirectement à l'acquisition de participations dans des sociétés Luxembourgeoises et étrangères, sous une forme quelconque, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour établir, gérer, développer et aliéner ses actifs tels qu'ils seront composés de temps à autre, pour acquérir, investir dans et aliéner des biens, tangibles et intangibles, mobiliers et immobiliers de toutes sortes, et notamment mais sans limitation, son portefeuille de titres d'origine quelconque, participer à la création, à l'acquisition, au développement et au contrôle d'une entreprise, acquérir, par le biais d'un investissement, d'une souscription, d'une prise ferme ou d'une option, des titres et des droits de propriété intellectuelle, pour les réaliser par le biais d'une vente, d'un transfert, d'un échange ou autrement, et de les développer. La Société peut recevoir ou accorder des licences sur des droits de propriété intellectuelle.

La Société peut emprunter sous une forme quelconque, sauf par le biais d'une offre publique. Elle peut émettre, par le biais d'un placement privé uniquement, des billets, obligations et titres d'obligations et des titres de créances de toutes sortes sous forme enregistrée et sous réserve des restrictions de transfert. La Société pourra prêter des fonds y compris le produit d'emprunts et/ou d'émissions de titres de créance à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut donner des garanties et accorder une sûreté au profit de tiers pour nantir ses obligations et les obligations des sociétés dans lesquelles la Société a une participation et un intérêt directs ou indirects et aux sociétés qui font partie du même Groupe de sociétés que la Société, et peut accorder une aide à ces sociétés, y compris, mais sans limitation, une aide dans la gestion et le développement de ces sociétés et leur portefeuille, une aide financière, des prêts et des avances ou garanties. Elle peut nantir, transférer, imposer ou créer une sûreté sur certains de ces actifs ou sur leur totalité.

La Société peut exercer toutes les activités commerciales, industrielles, financières, personnelles, et immobilières directement ou indirectement liées à son objet social ou pouvant favoriser son développement.

Art. 3. Durée. La Société est formée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré à un autre lieu dans le Grand Duché du Luxembourg par résolution d'une Assemblée Générale extraordinaire. Il peut être transféré dans les limites de la municipalité par résolution du Conseil.

La Société peut posséder des bureaux et des succursales, tant dans le Grand Duché du Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Décès, Suspension des droits civils, Insolvabilité ou Faillite des associés. Le décès, la suspension des droits civils, l'insolvabilité ou la faillite des Associés n'annulera pas la Société.

Chapitre III. - Capital social - Parts sociales

Art. 6. Capital social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à 1.363.786,60 (un million trois cent soixante-trois mille sept cent quatre-vingt six euros et soixante centimes) EUR, 136.378.660 (cent trente-six millions trois cent soixante-dix-huit mille six cent soixante) Parts Sociales divisées en:

(a) 33.753.718 (trente-trois millions sept cent cinquante-trois mille sept cent dix-huit) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'euro) par part sociale, divisées en:

(i) 16.876.859 (seize millions huit cent soixante-seize mille huit cent cinquante-neuf) Parts Sociales de Sous-catégorie A1; et

(ii) 16.876.859 (seize millions huit cent soixante-seize mille huit cent cinquante-neuf) Parts Sociales de Sous-catégorie A2 .

(b) 99.854.634 (quatre-vingt dix-neuf millions huit cent cinquante-quatre mille six cent trente-quatre) Parts Sociales de Catégorie B d'une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'euro) par part sociale, divisées en:

(i) 49.927.318 (quarante-neuf millions neuf cent vingt-sept mille trois cent dix-huit) Parts Sociales de Sous-catégorie B1; et

(ii) 49.927.316 (quarante-neuf millions neuf cent vingt-sept mille trois cent seize) Parts Sociales de Sous-catégorie B2 .

(c) 2.770.308 (deux millions sept cent soixante-dix mille trois cent huit) Parts Sociales Privilégiées d'une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'euro) par part sociale.

Art. 7. Modifications du capital social.

Section 1.- Généralités

7.1 Le capital social peut être modifié à tout moment par décision de l'Assemblée Générale, conformément aux exigences de majorité visées à l'article 21.1.

7.2 Les Associés n'ont aucun droit de préemption, sauf disposition contraire dans les paragraphes ci-dessous.

Section 2.- Émissions à titre préférentiel

7.3 Sous réserve des articles 7.4 et 7.6, avant d'émettre toutes Parts Sociales, ou droits de souscrire à toute Part Sociale, la Société les proposera à chaque détenteur de Parts Sociales de Catégorie A proportionnellement au nombre actuel de Parts Sociales de Catégorie A qu'il détient (l'Offre). L'Offre sera formulée moyennant une notification en indiquant le nombre ou la quantité de Parts Sociales proposées, et/ou titres de créances proposés, le prix auquel elles sont proposées (le Prix de l'Offre) et toutes les autres conditions de l'Offre. L'Offre restera valable pendant la durée (au moins 28 jours calendaires) spécifiée dans la notification (la Période de l'Offre). À l'expiration de la Période de l'Offre, toutes les Parts Sociales et/ou titres de créances qui ne sont pas souscrites dans le cadre de l'Offre (les Titres Excédentaires) seront proposées par la Société à tout détenteur de Parts Sociales de Catégorie A. Il devra indiquer dans son acceptation préalable de l'Offre qu'il souhaite souscrire tous Titres Excédentaires, faute de quoi tous les titres ou droits non souscrits dans le cadre de l'Offre pourront, à tout moment jusqu'à trois mois après l'expiration de l'Offre, être émis ou accordés par la Société au prix (au moins au Prix de l'Offre), aux conditions (au moins aussi favorables pour la Société que les conditions de l'Offre), d'une manière et aux personnes fixés par le Conseil avec le Consentement des Investisseurs.

Section 3. – Exclusions

7.4 L'article 7.3 ne s'appliquera pas

(a) à toute émission de Parts Sociales faite à des tiers non liés dans le cadre de et conditionné à une Admission à la cote;

(b) toute émission de Parts Sociales de Catégorie C au Président; et

(c) toute Emission de Secours tel que défini dans l'article 7.5 ci-dessous

Section 4 – Emissions de Secours

7.5 Dans les deux mois suivant toute Émission de Secours, le Conseil, agissant d'après ce qu'il croit de bonne foi être dans l'intérêt supérieur de la Société, décidera s'il souhaite ou non que la Société propose d'autres titres aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A. Si le Conseil estime que la Société

(a) devrait faire une telle offre, la Société proposera aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A de souscrire à d'autres Parts Sociales proportionnellement au nombre actuel de Parts Sociales de Catégorie A qu'ils détiennent (eu égard au nombre de Parts Sociales émises lors de l'Émission de Secours); ou

(b) ne devrait pas faire une telle offre, les Investisseurs 3i proposeront alors à chaque détenteur de Parts Sociales de Catégorie A d'acquérir une telle proportion des Parts Sociales émises en faveur des Investisseurs 3i suite à l'Émission de Secours qui est égal à la proportion du nombre de Parts Sociales détenues par ce détenteur de Parts Sociales de Catégorie A soit égal au nombre total de Parts Sociales émises avant l'Emission de Secours (dans ce cas, les Parts Sociales ainsi transférées seront automatiquement converties en Parts Sociales de Catégorie A),

étant entendu que dans chaque cas de référence sous les points (a) et (b), l'offre doit (i) être faite pour acquérir des Parts Sociales selon les mêmes termes (incluant le prix) que celles pour lesquelles les Investisseurs 3i ont acquis les Parts Sociales suite aux Emissions de Secours et (ii) et être ouverte pour approbation des porteurs de Parts Sociales de Catégorie A pour une période de 3 mois.

Art. 8. Parts Sociales.

Section 1. Parts Sociales

8.1 Les Parts Sociales seront nominatives.

8.2 Un registre des Parts Sociales sera conservé au siège social, où il pourra être consulté par tout Associé. Ce registre fera apparaître le nom de chaque Associé, son lieu de résidence ou domicile élu, le nombre de Parts Sociales qu'il détient, les sommes payées pour chaque Part Sociale, ainsi que le transfert de Parts Sociales et les dates de ces transferts. La possession de Parts Sociales sera attestée par l'inscription à ce registre.

8.3 Des certificats d'inscription peuvent être émis en faveur des Associés et ces certificats, le cas échéant, seront signés par deux Gérants.

8.4 La Société acceptera un seul détenteur par Part Sociale. Toutefois, elle acceptera qu'une société en commandite simple soit le détenteur d'une Part Sociale enregistrée au nom de cette société en commandite simple, nonobstant le fait qu'il ne s'agisse pas d'une personne morale. Si une Part Sociale est détenue par plusieurs personnes (excepté une Part Sociale au nom d'une société en commandite simple), la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits associés à cette Part Sociale jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme unique détenteur en rapport avec la Société. La même règle s'appliquera en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-proprétaire ou entre un emprunteur sur gages et un prêteur sur gages.

Section 2. Participation aux bénéfices

8.5 Les bénéfices que la Société peut décider de reverser seront répartis comme décrit à l'article 24, durant n'importe quelle année au cours de laquelle l'Assemblée Générale décidera de faire toute distribution de dividendes.

8.6 Des droits de liquidation préférentiels seront associés aux Parts Sociales Préférentielles, comme décrit ci-après à l'article 25.

Section 3. Rachat de Parts Sociales

8.7 Le capital social de la Société peut être réduit via le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs sous-catégories entières de Parts Sociales. En cas de rachats et d'annulations de Parts Sociales, ces rachats et annulations de Parts Sociales seront réalisés dans l'ordre suivant:

- Parts Sociales de sous-catégorie 2, et une fois que toutes les Parts Sociales de sous-catégorie 2 auront été rachetées et annulées;
- Parts Sociales de sous-catégorie 1.

8.8 En cas de réduction de capital social par le biais du rachat et de l'annulation de Parts Sociales (dans l'ordre indiqué à l'article 8.6 ci-dessus), chaque détenteur sera en droit (au prorata des Parts Sociales qu'il détient), sous réserve de toutes restrictions ou dispositions contraires dans un Contrat de Prise de Participation, de percevoir la partie de la Somme Totale d'Annulation telle que fixée par le Conseil, en prenant en compte les dispositions qui s'ensuivent et qui sont visées à l'article 24.4 des Statuts, et les détenteurs des Parts Sociales rachetées et annulées recevront de la Société une somme égale à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la catégorie de Parts Sociales pertinente détenue par eux et annulée.

8.9 Dans les limites telles que définies dans l'Accord d'Investissement, la Société sera néanmoins habilitée à acquérir ses propres parts sociales pourvu qu'elle dispose à cette fin de réserves ou de fonds distribuables suffisants.

8.10 Si les Parts Sociales ainsi acquises le sont en vertu d'une décision de réduire le capital social de la Société, l'obligation de disposer de réserves ou de fonds distribuables suffisants, telle qu'énoncée à l'article 8.8 ci-dessus, ne s'appliquera pas à condition que lesdites Parts Sociales soient acquises à leur valeur nominale.

8.11 L'acquisition et le Transfert par la Société de ses propres parts sociales ne pourront avoir lieu que dans le cadre d'une résolution votée par l'Assemblée Générale et selon les modalités et conditions stipulées par cette dernière. Les conditions de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts, en vertu de l'article 20 de ces derniers, seront d'application.

Art. 9. Transferts.

Section 1. - Restriction sur les Transferts

9.1 Aucun titre ne pourra être cédé de façon autre que:

- (a) dans le cadre d'un Transfert Autorisé,
- (b) dans le cadre d'un transfert effectué conformément aux articles 12 et 13 des Statuts,
- (c) dans le cadre d'un transfert conformément au point (b) de la clause 7.5, et
- (d) avec l'obtention préalable du consentement des détenteurs de 75% ou plus des Parts Sociales de Catégorie A émises et des détenteurs de 75% ou plus des Parts Sociales de Catégorie B émises.

9.2 Nonobstant toute disposition contraire stipulée dans un Accord d'Investissement quelconque et pour des raisons de conformité imposées par les dispositions de la Loi sur les Sociétés commerciales, tout Transfert de Parts Sociales à des non-Associés requerra l'approbation d'une majorité des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Section 2. - Transferts Autorisés

9.3 Tout Transfert de Parts Sociales:

- (a) par un Gérant Herculean à un Membre de la famille ou les trustees d'une Fondation familiale conformément aux règles établies pour un tel transfert sous un Accord d'Investissement;
- (b) par un Investisseur 3i à une Partie apparentée 3i;
- (c) par un Investisseur 3i au Président ou au Membre Indépendant du Comité (tel que ce terme est défini dans un Accord d'Investissement);
- (d) effectué conformément au présent article 9;
- (e) effectué en conformité avec les dispositions d'un Accord d'Investissement;
- (f) effectué lors d'une Vente ou Admission à la cote.

Sera considéré comme un Transfert Autorisé et tout individu auquel les Parts Sociales seront cédées conformément au présent article 9.3 sera considéré comme un Cessionnaire Autorisé.

Section 3. – Modalités de transfert

9.4 Dans le cadre de toute procédure de Transfert, il sera requis que toutes les Parts Sociales Transférées aux termes du présent article 9 soient libres de tous privilèges, sûretés, promesses de cession et autres restrictions quelconques à leur libre cessibilité et que le Cessionnaire puisse jouir immédiatement de tous les droits, prérogatives et avantages qui y seront attachés, sauf le droit aux dividendes déclarés mais non encore versés avant la date d'enregistrement dudit Transfert.

Art. 10. Transfert Obligatoire

Section 1.-Généralités

10.1 Dès qu'un individu deviendra un Membre Sortant, et si le Conseil, agissant de bonne foi et dans l'intérêt supérieur de la Société, en décide ainsi, chaque individu (y compris LuxManco si le Sortant est porteur de Parts Sociales présumées indirectement détenues par LuxManco) détenant des Parts Sociales du Sortant devra céder les parts du Membre Sortant aux individus (à savoir: (a) l'employé ou les employés éventuels de toute Société du Groupe; (b) le ou les employés existants de toute Société du Groupe; (c) toute entité financée par la Société administratrice desdites Parts Sociales du Sortant et les redistribuera à la demande du Conseil) que le Conseil pourra désigner, par un avis écrit au Sortant (Avis de Transfert) dans les trois mois à compter de la date de dissolution d'un tel Membre Sortant. Si:

- (a) le Conseil n'émet pas un avis de Transfert à l'attention du Sortant dans les trois mois à compter de la date de la dissolution de ce dernier, ou
- (b) la finalisation d'un Transfert en vertu du présent article 10.1 ne se produit pas dans les trois mois à compter de l'Avis de Transfert,

les porteurs de Parts Sociales du Sortant (y compris LuxManco si le Membre Sortant détient des Parts Sociales indirectement par LuxManco) auront le droit de conserver de telles Parts Sociales et les dispositions suivantes du présent article ne s'appliqueront pas à ces Parts Sociales.

10.2 Si les Parts Sociales du Sortant sont détenues par LuxManco et qu'il est prévu qu'elles soient cédées à un individu souhaitant les détenir par le biais de LuxManco, le Conseil pourra alors décider que les Parts Sociales du Sortant demeurent détenues par LuxManco au nom dudit individu.

Section 2.- Prix

10.3 Le prix (Prix du Sortant) s'appliquant à tout Transfert aux termes du présent article 10 sera le prix convenu entre le Sortant (représenté par LuxManco si le Membre Sortant détient des Parts Sociales présumées indirectement détenues par LuxManco) et le Conseil ou, si aucun accord n'est conclu dans les 10 jours ouvrés suivant la délivrance de l'Avis de Transfert, sera fixé comme suit:

- (a) Si le Sortant est un Mauvais Sortant, le prix de ses Parts Sociales correspondra à leur juste valeur ou à leur prix d'émission, suivant lequel sera moindre;
- (b) Si le Sortant est un Bon Sortant, le prix de ses Parts Sociales correspondra:
 - (i) à leur juste valeur ou à leur prix d'émission, suivant lequel sera le plus élevé, si le Sortant devient un Bon Sortant, ou s'il reçoit une notice faisant en sorte qu'il devienne un Bon Sortant, au cours de la période de 18 mois suivant la finalisation, ou
 - (ii) à leur juste valeur si le Sortant devient un Bon Sortant après la période de 18 mois suivant la finalisation, et
- (c) Si le Sortant est un Sortant Intermédiaire:
 - (i) le prix des Parts Sociales acquises du Sortant sera leur juste valeur, et
 - (ii) le prix des Parts Sociales non acquises du Sortant sera le moindre entre la Valeur Juste et le Prix d'émission, et le Prix du Sortant lui sera alloué parmi les Cédants obligatoires sur la base convenue entre le Sortant et le Conseil (avec l'Accord des Investisseurs) ou, en l'absence d'un accord, au pro rata de leur détention des Parts Sociales du Sortant.

Art. 11. Retrait. Toute résolution relative à un Retrait nécessitera une Résolution Qualifiée de l'Assemblée Générale.

Art. 12. Droit de sortie conjointe.

Section 1.-Sortie autre qu'une Admission à la cote

12.1 Si les Investisseurs Majoritaires (les Vendeurs de sortie conjointe) proposent de transférer toutes leurs Parts Sociales suite à une offre bona fide par une partie tiers non connectée (personne, un groupe de personnes connectées ou des personnes agissant de concert) autre qu'un Bénéficiaire Autorisé selon la clause 9.3) (le Bénéficiaire), tous les autres Associés (y compris les personnes devenant Associés par l'exercice de tous droits de souscription ou de conversion) (dans leur ensemble les Vendeurs forcés) devront, si les Vendeurs de sortie conjointe en font la demande par l'intermédiaire d'un avis à l'attention desdits Vendeurs forcés à tout moment précédent la proposition de transfert (un Avis de sortie conjointe), transférer (au plus tôt à la date du transfert de leurs Parts Sociales par les Vendeurs de sortie conjointe telle qu'ils l'auront spécifiée dans l'avis de sortie conjointe ou autre) toutes leurs Parts Sociales au Cessionnaire à des conditions (incluant le prix) non moins favorables que celles applicables au transfert effectué par un quelconque Vendeur de sortie conjointe. L'avis de sortie conjointe devra stipuler:

- (i) les principales conditions de la transaction abordée (y compris le prix);
- (b) une proposition de date du transfert; et
- (c) le nom du ou des bénéficiaires proposés et la personne contrôlant le ou les bénéficiaires.

Section 2. -Sortie sur Admission à la cote

12.2 Si, dans le cadre ou conditionnellement à une Admission à la cote, les Vendeurs de sortie conjointe proposent de transférer toutes ou une partie de leurs Parts Sociales (la Proportion Concernée), les Vendeurs forcés devront, si les Vendeurs de sortie conjointe en font la demande par l'intermédiaire d'un Avis de Sortie Conjointe, transférer (au plus tôt à la date de transfert de leurs Parts Sociales par les Vendeurs de sortie conjointe telle que spécifiée dans l'avis de sortie conjointe ou autre) la Proportion Concernée des Parts Sociales dans le cadre ou conditionnellement à l'Admission à la cote conformément aux instructions des Vendeurs de sortie conjointe à des conditions (incluant le prix) non moins favorables que celles applicables au transfert effectué par un quelconque Vendeur de sortie .

Section 3.- Conditions non moins favorables

12.3 Tout transfert doit être effectué à des conditions non moins favorables que celles applicables au transfert effectué par les Vendeurs de sortie conjointe stipulées à la clause 12.1 ou 12.2 conformément à un Avis de sortie conjointe, mais ne doit pas être considéré comme moins favorable car:

(a) la contrepartie du transfert de Parts Sociales détenues par des porteurs de Parts Sociales de Catégorie A (autre qu'un porteur de Parts Sociales de Catégorie A qui n'est plus employé par une des Sociétés du Groupe, ou qui se trouve en préavis au moment de l'annonce du Droit de Sortie Conjointe) et de leurs Bénéficiaires autorisés inclut une contrepartie autre qu'en espèces sous forme de titres de placement de l'initiateur concerné ou d'un associé de l'initiateur même si certains Associés également Vendeurs de sortie conjointe ne perçoivent (ou n'ont le droit de percevoir) que des contreparties en espèces; et/ou

(b) les conditions du transfert comprennent une disposition prévoyant le paiement ou le remboursement par l'initiateur, la Société, BidCo ou toute autre personne, des frais encourus par certains ou tous les Vendeurs de sortie conjointe en rapport avec le transfert des Parts Sociales qu'ils possèdent

Etant entendu que, en relation avec le point (a) ci-dessus, la forme de la considération pour le transfert de ces Parts Sociales de Catégorie A a reçu l'accord des porteurs de plus de 50 % des Parts Sociales de Catégorie A.

Section 4. – Prix

12.4 En cas de Transfert de Parts Sociales aux termes de cet article 12, chaque porteur de Parts Sociales aura le droit (au pro rata des Parts Sociales qu'il possède), sous réserve des limites ou dispositions du contraire d'un Accord d'Investissement, de percevoir un montant égal à la somme à laquelle il aurait eu droit aux termes de l'article 24.4.

12.5 En cas de transfert aux termes de cet article 12 de toutes les Parts Sociales de Catégorie A ou C, mais pas des Parts Sociales de Catégorie B, chaque porteur de Parts Sociales de Catégorie A ou C (selon les cas) aura le droit (au prorata des Parts Sociales qu'il possède), sous réserve des limites ou dispositions du contraire d'un Accord d'Investissement, de percevoir un montant égal à la somme à laquelle il aurait eu droit en cas de Sortie aux termes de l'article 24.4 en calculant les Bénéfices des Parts Sociales au regard de l'article 24.4 comme si 100 % des Parts Sociales de Catégorie B étaient transférées.

Art. 13. Droits d'égalité de traitement.

13.1 Sous réserve de l'article 13.2 ci-dessous, si les Investisseurs Majoritaires (les Associés cédant) désirent transférer toutes ou une partie de leurs Parts Sociales à une personne, un groupe de personnes connectées ou de personnes agissant de concert (autre qu'un Bénéficiaire autorisé) (une Proposition de transfert conjoint), ledit transfert ne pourra être effectué que si une offre (une Offre de sortie conjointe) a été faite par le ou les bénéficiaires, à tous les autres Associés, d'acquiescer la partie de leurs Parts Sociales correspondant à la partie manquante du nombre de Parts Sociales proposées par les Associés cédant sur la Proposition de transfert conjoint pour atteindre le nombre total de Parts Sociales détenues par les Associés cédant à des conditions (incluant le prix) non moins favorables que celles applicables à la Proposition de transfert conjoint. Toute Offre de sortie conjointe doit rester ouverte pour acceptation pendant au moins 21 jours civils.

13.2 Aucune Offre de sortie conjointe n'est nécessaire si un Avis de sortie conjointe a été émis avant la Proposition de transfert de sortie conjointe.

13.3 Une Offre de sortie conjointe ne doit pas être considérée comme moins favorable qu'une Proposition de transfert de sortie conjointe, car:

(a) la contrepartie stipulée dans l'offre aux Associés cédant comprend la possibilité d'un engagement obligatoire;

(b) la contrepartie du transfert de Parts Sociales détenues par des porteurs de Parts Sociales de Catégorie A (autre qu'un porteur de Parts Sociales de Catégorie A qui n'est plus employé par une des Sociétés du Groupe, ou qui se trouve en préavis au moment de l'annonce du Droit de Sortie Conjointe) et leurs Bénéficiaires autorisés stipule dans l'offre comprend une contrepartie autre qu'en espèces sous forme de titres de placement de l'initiateur concerné ou d'un associé de l'initiateur même si certains Associés également Associés cédant ne perçoivent (ou n'ont le droit de percevoir) que des contreparties en espèces; et/ou

(c) l'offre comprend une disposition prévoyant le paiement ou le remboursement par l'initiateur, la Société, BidCo ou toute autre personne, des frais encourus par certains ou tous les Associés cédant en rapport avec le transfert des Parts Sociales qu'ils possèdent.

Etant entendu que, en relation avec le point (b) ci-dessus, la forme de la considération pour le transfert de ces Parts Sociales de Catégorie A a reçu l'accord des porteurs de plus de 50 % des Parts Sociales de Catégorie A.

13.4 En cas de Transfert de Parts Sociales aux termes de cet article 13, chaque porteur de Parts Sociales aura le droit (au pro rata des Parts Sociales qu'il possède), sous réserve des limites ou dispositions du contraire d'un Accord d'Investissement, de percevoir un montant égal à la somme à laquelle il aurait eu droit aux termes de l'article 24.4.

13.5 En cas de transfert en vertu de cet article 13 où toutes les Parts Sociales de Catégorie B ne sont pas transférées, chaque porteur de Parts Sociales de Catégorie A ou de Parts Sociales de Catégorie C (selon les cas) aura le droit (au prorata des Parts Sociales qu'il possède), sous réserve des limites ou dispositions du contraire d'un Accord d'Investissement, de percevoir un montant par de Parts Sociales de Catégorie A ou de Parts Sociales de Catégorie C égal à la somme à laquelle il aurait eu droit aux termes de l'article 24.4 en cas de Sortie en calculant les Bénéfices des Parts Sociales dans l'article 24.4 comme si 100 % des Parts Sociales de Catégorie B étaient transférées.

Chapitre IV. - Gérance

Art. 14. Gérance.

Section 1. – Nomination et révocation des Gérants.

14.1 La Société sera gérée par un Conseil constitué d'au moins trois Gérants dont un Gérant 3i Va, un Gérant 3i Vb et un Gérant de Groupe Herculean.

14.2 3i Europartners Va aura, à tout moment, le droit de nommer par avis écrit adressé à la Société un candidat à la nomination ou au remplacement du Gérant de 3iva.

14.3 3i Europartners Va aura, à tout moment, le droit de désigner par avis écrit adressé à la Société un candidat à la nomination ou au remplacement du Gérant de 3ivb.

14.4 La majorité des porteurs de Parts Sociales de Catégorie A aura, à tout moment, le droit par avis écrit adressé à la Société de désigner un candidat pour la nomination ou le remplacement du Gérant de Groupe Herculean.

14.5 Toute nomination ou révocation entrera en vigueur, sauf intention du contraire, à partir de la date de la décision prise lors de l'Assemblée Générale par écrit ou, selon les cas, à toute autre date d'entrée en vigueur convenue. Si un poste de gérant se libère avant la fin de son mandat, l'Associé ayant le droit de proposer des candidats pour remplacer ledit Gérant conformément aux articles 14.1 à 14.4 pourra temporairement occuper le poste vacant jusqu'à ce qu'il ait nommé un candidat ou successeur dudit Gérant (et dont la nomination a été validée conformément des articles 14.1 à 14.4).

14.6 Les Gérants n'ont pas besoin d'être Associés et sont nommés par l'Assemblée Générale. Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment à la seule discrétion de l'Assemblée Générale.

14.7 Les membres sortant du Conseil peuvent être réélus.

Section 2. – Conduite des réunions

14.8 Le Conseil se réunira lorsque cela est nécessaire, mais de toute façon au moins (4) fois par an.

14.9 Le Conseil se réunira sur demande d'un des Gérants à l'endroit indiqué dans l'avis de réunion.

14.10 L'avis de la convocation à une réunion du Conseil sera adressé à tous les Gérants au moins 2 (deux) jours ouvrables avant la date de ladite réunion, ou tout délai convenue par écrit par les Gérants. L'avis de convocation devra être accompagné d'un ordre du jour détaillant suffisamment, dans la mesure du possible, les questions devant être résolues lors de la réunion. La violation du présent article n'aura aucun effet sur la validité d'une réunion du conseil ayant été convenue valablement à condition que tous les Gérants Luxco ayant le droit d'y participer aient été présent ou représentés.

14.11 Cet avis pourra être levé si tous les Gérants sont présents ou représentés et déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de la réunion ou s'ils abandonnent leur droit d'être présent par écrit. Aucun avis ne sera nécessaire pour les réunions dont le moment et le lieu ont été déterminés dans un programme adopté au préalable par une résolution du Conseil.

14.12 Les réunions se dérouleront à l'endroit, le jour et à l'heure spécifiés dans l'avis de convocation. Les réunions auront lieu, en règle générale, dans la ville de Luxembourg.

14.13 Tout dirigeant peut participer à une réunion du conseil en nommant par écrit original, une télécopie ou un courrier électronique auquel une signature électronique aura été apposée (valide au regard du droit du Luxembourg), un autre Dirigeant comme son mandataire.

14.14 Un dirigeant peut représenter plus d'un de ses collègues, à condition toutefois qu'au moins deux Gérants soient présents en personne lors de la réunion du Conseil.

Section 3. – Participants

14.15 Les Administrateurs BidCo devront être invités à participer aux réunions du Conseil en personne ou par téléphone. Les Administrateurs BidCo n'auront pas le droit de voter à aucune desdites réunions, mais pourront parler et ajouter des sujets à l'ordre du jour. Pour éviter tout malentendu, la participation d'un Administrateur BidCo aux réunions du Conseil ne sera pas prise en compte pour déterminer si le quorum a été atteint ou non.

14.16 L'avis de la convocation à une réunion du Conseil sera adressé à tous les Dirigeants BidCo au moins 2 (deux) jours ouvrables avant la date de ladite réunion ou tout délai convenu par écrit par les Gérants. L'avis de convocation devra être accompagné d'un ordre du jour détaillant suffisamment, dans la mesure du possible, les points devant être résolus lors de la réunion.

Section 4. – Quorum

14.17 Le quorum lors des réunions du Conseil devra être de 2 Gérants. Si ce quorum n'est pas complet alors qu'une affaire est prise en considération lors d'une réunion du Conseil, aucune résolution ne pourra être adoptée. Tout dirigeant peut exiger que la réunion soit reportée. Les exigences relatives au quorum restent applicables pour la réunion ainsi reportée.

Section 5. – Résolutions

14.18 Toutes les résolutions du Conseil doivent être approuvées par la majorité des Gérants.

14.19 Les résolutions rédigées par écrit et signées par tous les Gérants seront valides et entreront en vigueur au même titre que celles adoptées lors des réunions du Conseil dûment organisées et tenues. Lesdites résolutions peuvent être stipulées dans un ou plusieurs documents, chacun spécifiant précisément les conditions de la résolution et signés par un ou plusieurs des Gérants. La date d'entrée en vigueur des résolutions sera la date de la dernière signature. Une réunion du Conseil tenue par voie de résolutions circulaires devra avoir lieu à Luxembourg.

14.20 Les réunions du Conseil doivent consister en une conférence téléphone ou vidéo entre les Gérants et leurs représentants, dont certains ou la totalité peuvent se trouver à différents endroits, à condition que (i) au moins deux Gérants soient présents à Luxembourg et (ii) que chaque Dirigeant ou représentant y participant puisse, à chacune de ces conférences:

- (a) entendre chacun des autres Gérants participant ou leur représentant présent lors de la réunion; et
- (b) s'adresser à tous les autres Gérants participants ou leur représentant simultanément, directement, par conférence téléphonique ou toute autre forme d'équipement de communication (qu'il soit ou non utilisé lorsqu'un Accord d'Investissement a été exécuté) ou par une combinaison de ces méthodes.

Un quorum doit impérativement être présent si les conditions stipulées ci-dessus sont satisfaites, c'est-à-dire qu'au moins le nombre de Gérants ou leur représentant nécessaire pour former le quorum doit être présent.

14.21 Tout Gérant ou son représentant peut voter en tant que Dirigeant une résolution relative à toute question dans laquelle il a, directement ou indirectement, des intérêts financiers ou commerciaux, à condition que le Dirigeant ait divulgué aux Gérants la nature et l'ampleur de ces intérêts, de plus, s'il vote, son vote sera pris en compte et il sera pris en compte dans le quorum quand la résolution ou la question sera étudiée.

Section 6. - Procès-verbal du Conseil

14.22 Un procès-verbal de réunion du Conseil devra être établi par une personne devant être désignée par les Gérants. Tous les procès-verbaux devront être rédigés en anglais. Les procès-verbaux devront être adoptés par les Gérants en y apposant chacun leur signature.

Section 7. – Niveau décisionnel – Matières Réservées au Conseil

14.23 Aucune mesure ou résolution relatives aux Matières Réservées ne pourront être prises ou adoptées par le Conseil (en supposant que le Conseil soit heureux d'avoir le pouvoir de prendre ou d'adopter lesdites mesures ou résolutions) sans l'autorisateur des Investisseurs.

Art. 15. Pouvoirs du Conseil.

15.1 La Société est gérée par le Conseil. Le Conseil peut exercer tous pouvoirs de la Société sauf stipulations contraires de la Loi sur les Sociétés commerciales ou des Statuts.

15.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés commerciales ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale des associés relèvent de la compétence du Conseil.

Art. 16. Délégation de pouvoirs.

16.1 Le Conseil peut nommer une personne (le délégué à la gestion journalière), devant impérativement résider au Luxembourg, Associé ou non, Administrateur ou non, et disposant des pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière et les affaires de la Société.

16.2 Le Conseil est aussi autorisé à nommer une personne, Administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

16.3 La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux Administrateurs.

Art. 17. Responsabilité du ou des Administrateur(s). Les Administrateurs ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Chapter V. - Assemblée générale des associés

Art. 18. Assemblées Générales.

18.1 L'Assemblée Générale annuelle se tiendra tous les ans dans un délai de six mois à compter de la fin de chaque année fiscale. Une Assemblée Générale annuelle se tiendra au siège social de la Société, ou dans tout autre endroit de la commune où est situé son Siège Social tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée.

18.2 D'autres Assemblées Générales pourront être tenues aussi souvent que les Associés représentant au moins 30 % des Parts Sociales le jugeront nécessaire.

18.3 Lors de chaque vote effectué lors de l'Assemblée Générale, chaque Associé a droit d'exercer un (1) vote en relation avec chaque Part Sociale qu'il détient.

Art. 19. Conduite des Assemblées.

19.1 Les procès-verbaux des délibérations de chaque Assemblée Générale seront conservés par un secrétaire qui sera nommé par le Conseil. Tous les procès-verbaux seront rédigés en langue anglaise.

19.2 Les Assemblées Générales seront convoquées par le Conseil. La convocation sera établie au moins quinze jours avant la date de l'assemblée. La convocation à l'assemblée mentionnera l'ordre du jour, sans préjudice des dispositions.

19.3 Si tous les Associés sont présent ou représentés lors d'une Assemblée Générale et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale pourra être tenu sans convocation antérieure.

19.4 Un Associé peut agir lors d'une Assemblée Générale en nommant par écrit un autre personne qui n'a pas besoin d'être un associé comme son mandataire que cela soit en original, par télécopie ou par e-mail sur lequel une signature électronique (valide légalement au Luxembourg) soit affixée.

Art. 20. Quorum.

20.1 La présence des Associés (ou de leurs représentants légaux ou avocats) formant une majorité simple des Associés, constituera un quorum dans toute Assemblée Générale. Ledit quorum sera requis lors de toutes les Assemblées Générales. Si un quorum n'est pas atteint lors d'une Assemblée Générale à l'examen d'une question, aucune résolution ne sera prise. Tout Associé pourra demander que l'assemblée soit reconvoquée. Il sera donné un préavis d'au moins 15 (quinze) jours calendaires de la date de tenue de la réunion reconvoquée. Les mêmes conditions de quorum s'appliqueront à la réunion reconvoquée.

20.2 Cependant, les décisions visant à modifier les Statuts ne pourront être adoptées qu'à la majorité en nombre des Associés possédant au moins les trois quarts du capital social de la Société et la nationalité de la Société ne pourra être modifiée qu'à l'unanimité des voix, conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés commerciales.

Art. 21. Décisions.

21.1 Excepté si elles concernent un Sujet Réserve, ou sauf stipulation contraire des Statuts, ou sauf disposition contraire de la réglementation en vigueur, toutes les résolutions de l'Assemblée Générale seront adoptées à la majorité simple des Associés présents à l'assemblée à laquelle les conditions de quorum figurant à l'article 20 seront satisfaites.

21.2 Aucune action ou décision concernant les Matières Réservées ne sera prise par l'Assemblée Générale (en supposant que l'Assemblée Générale disposerait du pouvoir de mettre en oeuvre ou d'appliquer lesdites actions ou décisions) sans l'approbation des Investisseurs Majoritaires.

Chapitre VI. - Année sociale - États financiers - Participation aux bénéfices

Art. 22. Année sociale. L'année sociale de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 23. États financiers.

23.1 Tous les ans, à la date du 31 décembre, les comptes de la Société sont établis et le Conseil prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et des passifs de la Société.

23.2 Tout Associé peut prendre connaissance dudit inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 24. Répartition des bénéfices, Réserves.

24.1 Sur les bénéfices nets annuels de la Société, 5 % (cinq pour cent) seront affectés à la constitution d'un fonds de réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que le fonds de réserve légale aura atteint 10 % (dix pour

cent.) du capital social de la Société tel qu'il est augmenté ou réduit selon les besoins conformément aux dispositions de l'alinéa 7.1 ci-avant, mais sera de nouveau obligatoire si le fonds de réserve tombe en dessous desdits dix pour cent.

24.2 Conformément à l'alinéa 24.4 ci-après, et sous réserve du paiement de tous les autres créanciers privilégiés, l'Assemblée Générale déterminera l'affectation du solde des bénéfices nets annuels et pourra décider de payer des dividendes de temps en temps, si, à sa discrétion, elle estime que c'est dans l'intérêt de l'objet et de la politique de l'entreprise et dans les limites de la Loi sur les Sociétés commerciales. Cette décision doit être prise par une Décision Qualifiée.

24.3 Les dividendes pourront être payés en euros ou dans toute autre devise choisie par l'Assemblée Générale et en tout endroit qu'aura déterminé l'Assemblée Générale.

24.4 Sauf convention contraire de l'Assemblée Générale, et sous réserve de limitations ou de dispositions contraires dans le cadre d'un Accord d'Investissement, les bénéfices nets déterminés conformément aux dispositions du présent article, devant être distribués aux Parts Sociales (ci-après les Bénéfices par Part Sociale) seront attribués comme suit:

(S) tant que le Seuil Monétaire Multiple n'aura pas été atteint:

- 22 % aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie A (proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent);

- 76,40 % aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie B (proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent);

- 1,6 % aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie C (proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent);

(T) une fois que le Seuil Monétaire Multiple aura été atteint:

- en premier lieu, en payant aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie A les premiers 3 millions EUR de Produit Excédentaire (proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent);

- en deuxième lieu, en payant aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie B et de Catégorie C les 8 111 111 EUR de Produit Excédentaire dans les proportions suivantes:

(j) 97,26 % aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie B (proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent); et

(b) 2,74 % aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie C (proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent); et

- en troisième lieu, en payant la totalité du solde des Bénéfices par Part Sociale aux Associés, dans les proportions suivantes:

(a) 27 % aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie A (proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent)

(b) 70,999999 % aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie B (proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent)

(c) 0,000001 % aux porteurs de Parts Sociales Préférentielles (proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent) et

(d) 2 % aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie C (proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent)

24.5 Pour procéder aux autres paiements aux Associés dans le cadre du calcul en cascade spécifié à l'alinéa 24.4 ci-avant, il sera tenu compte de tout paiement antérieur auquel la Société aura procédé au profit des Associés conformément à l'alinéa 24.4.

24.6 Conformément aux dispositions de l'alinéa 24.4, l'Assemblée Générale pourra, par des Décisions Qualifiées, décider de payer des dividendes intermédiaires.

Chapitre VII. - Liquidation

Art. 25. Liquidation.

25.1 La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale prise de la manière requise par les Statuts pour toute modification des Statuts et par une Décision Qualifiée, conformément à l'alinéa

21.2 ci-avant. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'Assemblée Générale décidant de ladite liquidation. Ladite Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateur(s).

25.2 En cas de remboursement de capital lors de la liquidation, les actifs de la Société disponibles pour être distribués parmi les Associés seront, sous réserve de limitations ou de dispositions contraires dans un Accord d'Investissement partagés comme suit:

(a) en premier lieu, pour rembourser les porteurs de Parts Sociales Préférentielles (si lesdites Parts Sociales Privilégiées sont alors toujours existantes) pour le montant du prix de souscription des Parts Sociales Préférentielles;

(b) en deuxième lieu, pour rembourser le restant (le cas échéant) des porteurs de Parts Sociales en circulation de Catégorie A, de Catégorie B et de Catégorie C proportionnellement au nombre respectif de parts sociales qu'ils détiennent conformément à la disposition du calcul en cascade de l'alinéa 24.4.

25.3 Si à la liquidation, la distribution ou la dissolution des actifs de la Société se révélait insuffisante pour procéder au paiement total du droit de préférence de liquidation de tous les porteurs de Parts Sociales Préférentielles, ces actifs seront alors distribués parmi les porteurs de Parts Sociales Préférentielles au prorata des montants totaux auxquels ils auraient eu autrement droit respectivement.

Chapitre VIII. - Audit

Art. 26. Réviseur d'entreprise - Réviseur externe. Conformément à l'article 200 de la Loi sur les Sociétés commerciales, les comptes de la Société ne doivent être contrôlés par un réviseur d'entreprise que si la Société a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un Réviseur doit être nommé lorsque l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la Loi luxembourgeoise du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

Chapitre VIII. - Loi applicable

Art. 27. Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique aux présents Statuts, il est fait référence à la Loi sur les Sociétés commerciales."

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société de façon à y refléter les changements intervenus ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg de procéder au nom de la Société (i) à l'inscription dans le registre de parts sociales des changements aux Statuts de la Société et de pourvoir aux formalités y relatives et (ii) de procéder aux formalités relatives aux résolutions ci-dessus.

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ EUR 4000.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé le présent acte original avec nous, le notaire.

Signé: L. Elvinger et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 janvier 2011. Relation: LAC/2011/348. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): p.d. Tom BENNING.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Référence de publication: 2011008363/1989.

(11009196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2011.

Onis Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.297.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés à Luxembourg au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010 sous la référence L100093699.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ONIS GROUP S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011024344/14.

(110028910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Unicorn Capital Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 82.750.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011023960/10.

(110028784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2011.

Unicorn Capital Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 82.750.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011023961/10.

(110028786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2011.

Unicorn Capital Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 82.750.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011023962/10.

(110028787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2011.

ITT Industries Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 89.548.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. Februar 2011.

Paul DECKER

Der Notar

Référence de publication: 2011024227/12.

(110029730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Onis Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.297.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ONIS GROUP S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011024343/11.

(110028906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

VIII A Château S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 122.959.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011023973/10.

(110028506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2011.

VIII Investment UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 122.937.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011023974/10.

(110028510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2011.

You Want Some Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 80.427.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011023975/10.

(110028533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2011.

You Want Some Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 80.427.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011023976/10.

(110028538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2011.

Marguerite Adviser SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 149.028.

RECTIFICATIF

Suite au dépôt n° L100183819 fait au RCS le 2 décembre 2010, il est à noter que le nom de famille de Monsieur David HARRISON en tant que délégué à la gestion journalière a été mal orthographié et ne prend qu'un seul «s».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011024284/13.

(110028860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

IXIS CMNA (Australia) (No.2) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 114.572.

—
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires le 7 février 2011
("Assemblée")*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de DELOITTE S.A., avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, enregistré sous le numéro B 67 895 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, comme réviseur externe de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2011024228/15.

(110028995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

La Cave des Amis s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 1, rue Jean-Baptiste Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 146.188.

—
Suite à une assemblée générale extraordinaire, signée par les détenteurs de parts sociales en date du 31 décembre 2010 et acceptée par le gérant au nom de la société, il résulte que le changement de gérant technique de la société LA CAVE DES AMIS SARL comme suit:

M. PEREIRA DE MESQUITA ALBERTO, employé, demeurant à L-1741 Luxembourg, 63 rue de Hollerich démissionne en date de la présente assemblée de son poste de gérant technique.

En attente d'un nouveau gérant technique, la société est engagée par la signature individuelle de Mme DA SILVA SANTOS MOTA FLAUSINA

Fait à Pétange, le 17/01/2011.

Référence de publication: 2011024249/15.

(110028870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

JP/LX BC Stereo IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 139.382.

—
Suite à une décision de la Commune de Schuttrange et avec effet à partir du 1^{er} janvier 2011, la dénomination de la rue où se trouve notre siège social a changé.

La dénomination nouvelle est 9 A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2011.

Référence de publication: 2011024239/12.

(110029714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Lower Thames S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: GBP 90.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 150.639.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2011.

Référence de publication: 2011024248/11.

(110029022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Marelle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 131.549.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 16 février 2011 entre Monsieur Peter Stewart et la société Leyland Associates Ltd, ayant pour adresse le 22, Flora Park, St Jean Road, Quatres Bornes, Iles Maurice, enregistrée auprès du Registrar of Companies sous le numéro 57344 C1/GBL que Monsieur Peter Stewart a cédé la totalité de ses parts sociales dans la Société, soit 39.583 parts sociales, à Leyland Associates Ltd avec effet au 16 février 2011.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2011024283/15.

(110029785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Leeward Investment Company 2, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 138.064.

—
EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 17 février 2011, a pris note des démissions de Madame Michelle DELFOSSE et de Monsieur Manuel HACK de leurs fonctions de gérant de la Société, avec effet immédiat, et a décidé de ne pas procéder à leur remplacement.

Luxembourg, le 17 février 2011.

*Pour LEEWARD INVESTMENT COMPANY 2**Société à responsabilité limitée*

Référence de publication: 2011024247/15.

(110029786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

JP/LX BC Stereo VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 139.379.

Suite à une décision de la Commune de Schuttrange et avec effet à partir du 1^{er} janvier 2011, la dénomination de la rue où se trouve notre siège social a changé.

La dénomination nouvelle est 9 A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2011.

Référence de publication: 2011024241/12.

(110029716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Memento S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 119.257.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2011.

Référence de publication: 2011024287/11.

(110028942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

LSF Japan Hotel Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 110.547.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2011.

Référence de publication: 2011024265/10.

(110028966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

LSF Lux Japan Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 142.577.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2011.

Référence de publication: 2011024268/10.

(110029469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

LSF Shining Nova II Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 119.940.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2011.

Référence de publication: 2011024269/10.

(110028875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Marelle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 131.549.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2011.

Référence de publication: 2011024282/11.

(110029480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Modesty, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2612 Luxembourg, 31, rue Tawioun.

R.C.S. Luxembourg B 100.636.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Gérante

Référence de publication: 2011024291/12.

(110029030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Lipp S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 147.856.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 16 février 2011.

Référence de publication: 2011024261/10.

(110029359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

LIPP 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 139.279.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 16 février 2011.

Référence de publication: 2011024262/10.

(110029363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 142.145.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 février 2011.

Référence de publication: 2011024272/10.

(110029470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

JP/LX BC Stereo III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 139.386.

Suite à une décision de la Commune de Schuttrange et avec effet à partir du 1^{er} janvier 2011, la dénomination de la rue où se trouve notre siège social a changé.

La dénomination nouvelle est 9 A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 janvier 2011.

Référence de publication: 2011024238/12.

(110029713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

New Generation Investments Luxembourg S.C.A. Sicar, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 136.338.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 février 2011.

Référence de publication: 2011024329/11.

(110029509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

**Luxury Investments S.A., Société Anonyme,
(anc. Luxadvor S.A.).**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.
R.C.S. Luxembourg B 121.274.

—
Extrait des Résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 9 février 2011

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire que:

- La durée des mandats des administrateurs Monsieur Thomas Dürr et Madame Visaka Kimari, et du Commissaire aux Comptes, la société Fin-Contrôle S.A., nommés en date du 5 janvier 2011 est modifiée et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire amenée à se prononcer sur les comptes annuels au 31 décembre 2015.

- Monsieur Yves Deschenaux, né le 4 février 1958 à Luxembourg, résidant professionnellement au 17 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg est nommé administrateur avec effet immédiat.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Yves Deschenaux prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire amenée à se prononcer sur les comptes annuels au 31 décembre 2015.

- Le siège social de la Société est transféré avec effet immédiat au 5 rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2011.

Pour Luxury Investments S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2011024280/22.

(110029162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

LSF6 Europe Financial Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 142.579.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2011.

Référence de publication: 2011024273/10.

(110028934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

LSREF Kachidoki Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 147.866.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2011.

Référence de publication: 2011024276/10.

(110029471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Memento S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 119.257.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2011.

Référence de publication: 2011024288/11.

(110028943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Build S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.440.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024293/9.

(110029158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Build S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.440.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024294/9.

(110029267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Build S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.440.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024295/9.

(110029300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.441.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024297/9.

(110029116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Midas Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 154.429.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 31 janvier 2011

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 31 janvier 2011 que:

- M. Nikola Krstic a démissionné en tant qu'administrateur de la Société par une lettre en date du 31 janvier 2011 avec effet rétroactif au 27 janvier 2011;

- M. Eliseo Peroni, Private Banking Manager, né le 18 septembre 1950 à Fano, Italie, demeurant à 14, rue Rilsper L-8091 Bertrange a été nommé en tant qu'administrateur de la Société avec effet rétroactif au 27 janvier 2011 pour une période expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2011.

Max Kremer.

Référence de publication: 2011024290/17.

(110029708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.441.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024298/9.

(110029147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.441.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024299/9.

(110029259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.441.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024300/9.

(110029694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 119.361.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024301/9.

(110029074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Novotrade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3340 Huncherange, 65, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 155.883.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue au siège de la société, en date du 15 octobre 2010 que, suite à une cession de parts intervenue sous seing privé:

- Les cent (100,-) parts d'une valeur nominale de cent vingt cinq (125,-) euros chacune de la société NOVOTRADE S. à r.l. avec siège au 66, Route d'Esch L – 3340 Huncherange sont dès à présents souscrites comme suit:

Monsieur Charle BJÖRN, né le 4 mars 1988 à BRUGGE (B), demeurant au 14, Evendijk B – 8301

Knokke-Heist 100,- parts sociales

- Suite à la démission du gérant, est nommé nouveau gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Charle BJÖRN, né le 4 mars 1988 à BRUGGE (B), demeurant au 14, Evendijk B – 8301 Knokke-Heist

La société est valablement engagée par la signature du gérant unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024325/17.

(110029298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Build I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.482.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024317/9.

(110029492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Build II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.484.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024318/9.

(110029101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Build II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.484.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024319/9.

(110029386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Build III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.412.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024320/9.

(110029086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Now, Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 49, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 145.602.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2011

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2011 que:

- Madame Marie Saint-Arnoult, née le 20.01.1986 à Strasbourg (France) demeurant au 186, route d'Arlon, à L-8010 Strassen a été nommée administrateur unique de la société en remplacement de Madame Katrin Mockel-Chapellier.

Madame Marie Saint-Arnoult est élue administrateur unique de la société avec effet immédiat pour une période expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui doit se tenir en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2011.

Signature

Le mandataire de la société

Référence de publication: 2011024333/17.

(110028874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 119.361.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024302/9.

(110029340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 119.361.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024303/9.

(110029355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan Design & Build III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.412.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024321/9.

(110029180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Multiplan International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 45.654.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011024322/9.

(110028956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.

Oxnard S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.112.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 151.478.

EXTRAIT

En date du 17 février 2011 l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Johanna VAN OORT, en tant que gérant de la société, est acceptée avec effet immédiat.
- Jean Marie Evrat, avec adresse au «8, Angel Caverro, 28043 Madrid, Espagne», est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Il conviendra également de noter que l'adresse du gérant Monsieur Ivo Hemelraad se situe désormais au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Luxembourg.

Référence de publication: 2011024346/17.

(110029241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2011.
